

## *PHILIPPE DE TARENTE (†1331) PRINCE NAPOLITAIN. LE TÉMOIGNAGE DE GIOVANNI REGINA*

*RÉSUMÉ. L'article édite et analyse quatre sermons funéraires consacrés à Philippe de Tarente († 1331), frère cadet du roi Robert (1309-1343) de la première dynastie angevine des monarques de Sicile-Naples. Les textes proviennent du sermonnaire de Giovanni Regina (connu entre 1298 et 1348/1349), dominicain napolitain à la fois grand thomiste et actif prédicateur. Le cas du prince de Tarente lui servait à illustrer une rhétorique plus générale en faveur des Anjou. Son portrait du prince s'accordait à cette fin. Très peu transpirait des ambitions propres de Philippe. Le Prêcheur le montrait attaché à Naples comme au service du royaume et de l'Église. Il paraissait au total l'exemple des vertus de sa maison et, par excellence, un prince parthénopéen.*

*ABSTRACT.- This is an edition and commentary of four funeral eulogies in behalf of Philip of Taranto († 1331), younger brother to King Robert (1309-1343) of the first Angevin dynasty of Sicily and Naples. The texts are found in the sermon collection of Giovanni Regina (known between 1298 and 1348-1349), a Neapolitan Dominican, important Thomist, and active preacher. Regina used the prince of Taranto to illustrate a larger rhetoric in favor of the Angevins: his portrait of the prince suited this purpose. Little in it touches upon the personal ambitions of Philip: the preacher shows him to have been devoted to Naples and to serving the crown and the Church. All in all, the prince is a model of the Angevin House's virtues, the Neapolitan prince par excellence (translated by Prof. John Drendé).*

### 1. Le prince et la prédication

«Un prince et le plus grand a succombé aujourd'hui», etc.: *Second Livre des rois*, au troisième chapitre.

Nous sommes tous assemblés à présent pour les obsèques du seigneur [Philippe] qui fut prince de Tarente, également le plus grand [prince] car l'empire de Constantinople lui revenait en droit, et qui naguère a disparu par cause de mort. Par suite, pour prêcher sur lui, l'on voit que le thème exposé est pris à propos: «Un prince», etc., dans lequel il est décrit en quatre points, à savoir la sublimité de la promotion temporelle: «prince», l'immensité de la perfection en vertu: «et le plus grand», l'incertitude de la mort corporelle: «a succombé», la nécessité de l'aide spirituelle: «aujourd'hui»<sup>1</sup>.

Le Prêcheur Giovanni Regina débutait ainsi, dans son sermonnaire napolitain, la copie d'une oraison funèbre que lui-même avait fort probablement prononcée. Elle avait été prêchée pour les funérailles de Philippe I<sup>er</sup> de Tarente, sans doute décédé le 24 décembre 1331<sup>2</sup>.

Le défunt appartenait à la branche capétienne des Anjou. Le chef de cette dynastie prétendait à la couronne de Jérusalem et possédait, pour l'essentiel, Provence et royaume de Sicile-Naples, le Royaume par antonomase en Italie. Là, il tenait encore la tête du

<sup>1</sup> Dossier, Sermon 2, thème et 1.

<sup>2</sup> G. De Blasiis, *Racconti di storia napoletana* (Naples 1908) 191-192 nt. 2.

camp guelfe. Fils du roi Charles II (1285-1309) et frère cadet du roi Robert (1309-1343), Philippe avait été le principal des princes du sang de cette maison, comme son panégyrique le suggérait assez. Il suffisait à l'orateur, pour preuve, de rappeler son titre d'empereur de Constantinople, reçu en 1313 de sa seconde épouse, Catherine de Valois-Courtenay. Il avait donc possédé la plus haute dignité temporelle après l'empereur d'Occident, fût-elle *in partibus*<sup>3</sup>.

Un tel personnage devait trouver place dans la prédication pro-angevine, en pleine floraison dans cette première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Les tensions de Philippe avec Robert ou avec leur puîné, Jean de Duras, n'empêchaient pas son plein accès au panthéon familial. Le sermonnaire de Giovanni Regina ne lui réservait pas moins de quatre sermons, ici édités en dossier. S'ils ont fait l'objet de diverses citations, seule leur addition en dévoile la portée.

Connu entre 1298 et 1348 voire 1349, Giovanni Regina était un théologien thomiste de première force et un expert de la prédication savante. Attaché au couvent de San Domenico Maggiore de Naples, il résidait dans la cité devenue capitale du royaume de Sicile-Naples sur la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Vivant à proximité de la cour, il tenait la tête des religieux qui servaient la dynastie. Et sa doctrine revêtait un caractère presque officiel<sup>5</sup>.

La place qu'il accordait à Philippe de Tarente attire l'attention sur d'autres indices d'une prédication diffuse à son propos. Quoique fort limités, ces cas prennent un nouveau relief une fois rapprochés du témoignage de Giovanni Regina. Le dominicain florentin Remigio dei Girolami offre un premier exemple du vivant même du prince. Entre les six et onze août 1315, il accueillait dans sa ville par un sermon Philippe venu renforcer, sur ordre de Robert, les troupes de la ligue guelfe contre Uggucione della Faggiola<sup>6</sup>. Au décès du prince, Juan de Aragón, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'archidiocèse de Tarragone, prononçait son oraison funèbre. Le prélat était certes son neveu comme fils de Blanche d'Anjou, épouse de Jacques II d'Aragon mais fille de Charles II. Il ne parlait pas moins fort loin de l'espace guelfe et il se révélait pourtant capable de situer la sépulture chez les dominicains, détail exact<sup>7</sup>.

Pour compléter le bilan, il vaut de noter qu'en parallèle les enfants du prince faisaient l'objet d'une prédication dont quelque mémoire se conserve. Peu après avoir salué la venue de Philippe de Tarente, Remigio dei Girolami prononçait l'éloge funèbre de son fils, Charles, qui venait de succomber lors de la bataille de Montecatini, le 29 août 1315<sup>8</sup>. La mort en 1337 de Blanche de Tarente, fille de Philippe mais mariée au loin à Raimond

---

<sup>3</sup> Quant à la biographie du personnage, j'adresse une fois pour toutes à: A. Kiesewetter, 'Filippo I d'Angiò, imperatore nominale di Costantinopoli', *Dizionario biografico degli Italiani* 47 (Rome 1997) 717-723.

<sup>4</sup> J.-P. Boyer, 'Prédication et État napolitain dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle', in AA. VV. *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle* (Rome 1998) 127-157.

<sup>5</sup> Sur Giovanni Regina et son oeuvre, d'une abondante bibliographie mais spécialement utiles au présent travail: T. Kaeppli, 'Giovanni Regina di Napoli', *Archivum Fratrum Praedicatorum* 10 (1940) 48-71; G. Rivera Magos, 'Regina, Giovanni (Giovanni di Napoli)', *Dizionario biografico degli Italiani* 86 (Rome 2016) 737-739; K. J. Schut, *A Dominican Master of Theology in Context: John of Naples and Intellectual Life Beyond Paris, ca. 1300-1350*, PhD (Toronto 2019).

<sup>6</sup> Florence, Biblioteca Nazionale, Conv. soppr., G. 4. 936, f. 353v-354r (copié en marge); G. Salvadori, 'I sermoni d'occasione, le sequenze e i ritmi di Remigio Girolami fiorentino', in AA. VV. *Scritti vari di filologia* (Rome 1901) 480 nr. 19; J. B. Schneyer, 'Remigius Girolami Florentinus (de Florentia) OP', in Id., *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters für die Zeit von 1150-1350*, I-XI (Münster W. 1969-1990) V 90 nr. 390; E. Panella, 'Nuova cronologia remigiana', *Archivum Fratrum Praedicatorum* 60 (1990) 291-292.

<sup>7</sup> D.L. D'Avray, *Death and the Prince. Memorial Preaching before 1350* (Oxford 1994) 53-54 et 86-87.

<sup>8</sup> Conv. soppr., G. 4. 936, f. 387v-388r (copié en marge); Salvadori, 'I sermoni' 493 nr. 48; Schneyer, 'Remigius Girolami' 94 nr. 463; Panella, 'Nuova cronologia' 293-294.

Bérenger comte de Prades et fils de Jacques II d'Aragon, donnait lieu à une oraison funèbre, sans nul doute à Naples. La prononçait assurément Federico Franconi autre dominicain, aux côtés de Giovanni Regina, de quelque valeur intellectuelle et proche de la cour, actif dans la période 1334-1343<sup>9</sup>. Or, la prédication envers les femmes occupait moins de volume qu'envers les hommes. De Blanche, cependant, le Prêcheur affirmait qu'elle avait été la gloire de l'Aragon comme du royaume de Sicile et de toute la maison de France, pour sa vertu mais en accord avec sa haute naissance<sup>10</sup>.

Le *corpus* inventorié nourrissait médiatement ou, surtout, directement la haute renommée de Philippe de Tarente. Juan de Aragón au vrai ne l'analysait guère. Il la résumait en de brèves affirmations, sans les mettre en perspective dans le régime angevin. Le défunt avait été «un très grand prince tant par l'éclat de la naissance que par la domination et la richesse des possessions»<sup>11</sup>. L'assez long discours de Remigio dei Girolami s'en tenait autant à célébrer la vertu et la toute-puissance de Philippe, comme autonomes. Cet extrait en condense l'esprit:

«Le prince pensera ce qui est digne d'un prince et il se dressera sur les chefs», 32<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe.

Le seigneur prince de Tarente, ici présent, nous est décrit [...] quant à son âme renommée qui convient à sa qualité [...]. Comme dit Porphyre : L'espèce de Priam est digne de l'Empire [...] <sup>12</sup>. «Il se dressera sur les chefs», savoir ceux des villes, villages, cités, forteresses et armées [...]. Il convient que le prince pense et fasse ce qui apporte le bien aux sujets qu'il gouverne [...]. Or, le bien suprême de la société humaine, qui est une sorte de corps métaphysique, c'est la paix [...]. Elle est apportée avec succès par le prince à ses sujets [...] par une victoire de vigueur et de droiture [...]. Or, le seigneur prince de Tarente, qui est en ce lieu, vient pour cela. Et nous devons espérer qu'il le fera par la force de Dieu et qu'il sera vraiment selon son nom Philippe, c'est-à-dire bouche de lumière<sup>13</sup>, à savoir pour illuminer ses sujets de sorte qu'ils soient capables d'atteindre le but recherché de la paix, d'après ceci du premier chapitre de Luc: «Il nous a visités se levant d'en haut», soit le seigneur Philippe prince de Tarente s'élevant depuis la haute race de la maison de France et d'un père éminent, savoir roi de Jérusalem et de Sicile, «pour les éclairer», etc., «sur le chemin de la paix»<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> T. Kaeppli, E. Panella, *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi* I-IV (Rome 1970-1993) I 402-403 nr. 1146-1149; IV 145 nr. 3036.

<sup>10</sup> J.-P. Boyer, 'Vertus privées et bien public. Reines et princesses selon la prédication *De mortuis* à la cour de Naples (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle', in M. Faure (dir.), *Reines et princesses au Moyen Âge* I (Montpellier 2001) 413-435.

<sup>11</sup> D'Avray, *Death* 86 nt. 69 (*princeps maximus tam generis claritate quam domini potestate et possessionum facultate*).

<sup>12</sup> Porphyrius, *Isagoge, Translatio Boethii* éd. A. de Libera, A.-P. Segonds (Paris 1998) 2,1, p. 4 et 71 nt. 8.

<sup>13</sup> Sur cette interprétation commune de Philippe, M. Thiel, *Grundlagen und Gestalt der Hebräischkenntnisse des frühen Mittelalters* (Spolète 1973) 384 s.v. Philippus.

<sup>14</sup> Conv. soppr., G. 4. 936, f. 353v (en marge); Salvadori, 'I sermoni' 480 nr. 19; E. Panella, 'Nuova cronologia' 291 (*Princeps ea que digna sunt principe cogitabit et ipse super duces stabit: Ysa. 32 [8]. Dominus princeps Tarentinus, qui hic est, describitur nobis [...] quantum ad animum laudabilem condecencie [...]. Sicut dicit Porphyrius: Species Priami digna est imperio [...]. Et ipse super duces stabit, scilicet villarum, castrorum, civitatum, munitionum et exercituum [...]. Principem decet cogitare et facere ea que sint in bonum subditorum quibus principatur [...]. Summum autem bonum congregationis humane, que est quoddam corpus methaphysicum, est pax [...]. Pax autem in subditis suis efficaciter procuratur a principe [...] per virilitatis et probitatis victoriam [...]. Dominus autem princeps Tarentinus, qui hic est, ad hoc venit. Et sperare debemus quod ipse in virtute Dei hoc faciet et vere secundum nomen suum erit Philippus, id est os lampadis, scilicet ad illuminandum sibi subditos ut ad finem intentum pacis valeant pervenire juxta illud Luc. I [78-79]: Visitavit nos oriens ex alto, id est dominus Philippus princeps Tarentinus oriens ex alto genere domus Francie et ex alto patre, scilicet rege Jerusalem et Sicilie, illuminare hiis, et cetera, in viam pacis).*

En termes à peine voilés, Remigio dei Girolami accueillait donc Philippe comme empereur. Il entendait à mi-mot son titre de prince au sens originel de premier. Il lui attribuait au minimum une puissance monarchique sur les Florentins, regardés pour ses sujets. Certes, les discours du dominicain en faveur des Anjou trahissaient de façon générale le désir d'une monarchie, y compris pour sa propre cité. Toutefois, il n'exprimait cette vague attente qu'en parlant du roi ou de son héritier, hors l'allocution pour Philippe de Tarente<sup>15</sup>.

Ce dernier apparaissait incontestablement comme un quasi-monarque pour une partie de la prédication et de l'opinion, non sans quelque motif. Lui-même et son épouse sentaient détenir leur autorité, en empereur ou en impératrice, «par la grâce de Dieu», encore qu'ils n'étendissent pas la revendication aux terres du roi angevin<sup>16</sup>. Une politique fort dynamique du prince, comme agent de Charles II ou de Robert mais autant à titre personnel, soutenait sa gloire. Au bilan, son activité couvrirait un arc allant de l'espace balkanique à l'Aragon en passant par la France, si l'on joint ses calculs diplomatiques à ses tentatives d'expansion. Ses plans se déployaient inlassablement vers la Roumanie, favorisés par ses fiefs des Pouilles. Et le mythe, malgré une richesse très réelle, d'une principauté de Tarente comme force centrifuge trouvait peut-être avec lui un premier aliment<sup>17</sup>.

Les quatre sermons sur Philippe de Tarente transmis par Giovanni Regina éveillent à ce moment un intérêt spécial. Leur intégration à son sermonnaire interroge en effet sur l'image du prince dans les cercles dirigeants du Royaume. Le recueil lui accorde une place notable qui se décline des mérites du défunt à la récompense attendue.

## 2. Dans les logiques d'un sermonnaire

Puisque l'illustre roi Charles a toujours porté un amour particulier à notre ordre et a été partout son protecteur, nous avertissons et chargeons tous les frères de soutenir en tout lieu et toujours son honneur tant en paroles qu'en faits<sup>18</sup>.

Réuni à Todi en 1266, le chapitre de la province dominicaine de Rome, qui incluait alors le Royaume, consacrait ainsi son premier capitule à Charles I<sup>er</sup>, le fondateur à peine établi de la royauté angevine de Sicile. Une telle attention convenait, bien sûr, envers ce vassal de la papauté, venu la libérer du péril souabe. En bref, les Prêcheurs établissaient un pacte avec le fondateur de la branche angevine des Capétiens. Leur concours incluait une promesse manifeste de prédication. Elle était à l'évidence plus large que celle de

---

<sup>15</sup> J.-P. Boyer, 'Florence et l'idée monarchique', in J.-A. Cancellieri (dir.), *La Toscane et les Toscans autour de la Renaissance. Cadre de vie, société, croyances. Mélanges offerts à Charles-M. de la Roncière* (Aix-en-Provence 1999) 363-376.

<sup>16</sup> A. Kiesewetter, 'Princeps est imperator in regno suo. Intitulatio e datatio nei diplomi dei principi angioini di Taranto', in G. T. Colesanti (dir.), «Il re cominciò a conoscere che il principe era un altro re». *Il principato di Taranto e il contesto mediterraneo (secc. XII-XV)* (Rome 2014) 65-102.

<sup>17</sup> S. Morelli, 'Tra continuità e trasformazioni: su alcuni aspetti del principato di Taranto alla metà del XV secolo', *Società e storia* 73 (1996) 487-525; Ead., *Razionalità all'opera. I bilanci della contea di Soletto nei domini del principe di Taranto Giovanni Antonio Orsini* (Naples 2020) 15-26.

<sup>18</sup> *Acta Capitulorum Provincialium Provinciae Romanae (1243-1244)*, éd. Th. Kaeppli, A. Dondaine (Rome 1941) 32 (*Quoniam illustris rex Karolus semper speciali dilectione ordinem nostrum dilexit et protector ejus ubique fuit, monemus et mandamus fratribus universis quod ubique et semper ejus honori tam verbis quam factis intendant*).

croisade, dont Charles I<sup>er</sup> et ses successeurs furent au reste de grands bénéficiaires<sup>19</sup>. L'engagement correspondait à la montée depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle d'une prédication fortement engagée dans le monde. Elle pouvait demeurer liée aux étapes liturgiques (*De tempore* ou *De sanctis*) ou se développer sous la forme des sermons *ad status* (selon la condition sociale de l'auditoire) ou pour diverses circonstances<sup>20</sup>.

Le lien de la dynastie avec les dominicains atteignit un faîte, comme chacun sait, pendant le règne de Charles II<sup>21</sup>. Les sermons de Federico Franconi et de Giovanni Regina lui sont, au vrai, postérieurs. Ils vont du temps de Robert au début de celui de Jeanne. Ceux de Federico Franconi, étudiés à ce jour, se placent entre 1337 et 1343, au décès du roi Robert<sup>22</sup>. De son côté, Giovanni Regina fut un protégé de Charles II, comme il est assuré à compter de 1298<sup>23</sup>. Nonobstant, son sermonnaire napolitain présente pour premiers textes datables deux voire trois oraisons funèbres pour les obsèques de ce roi. Précisons qu'elles ne permettent aucune confusion avec un anniversaire. Elles se placent donc entre le 5 mai 1309 et les jours suivants<sup>24</sup>. Le principal de la compilation, son premier état, va au moins jusqu'en 1341, avec l'oraison funèbre de Bartolomeo Brancaccio, archevêque de Trani, mort en novembre de cette année<sup>25</sup>. Après une table des sermons, un petit supplément de seize textes à l'origine permet d'aller au moins jusqu'en mars 1348. Il contient de fait la copie d'un discours prononcé par le Prêcheur à Avignon devant Clément VI pour et en présence de la reine Jeanne<sup>26</sup>. Cependant, les compléments s'ajoutèrent très certainement dans l'ordre chronologique, ce qui mène alors jusqu'en 1349<sup>27</sup>.

Protagonistes de l'action pastorale des dominicains auprès des Anjou et des élites de la capitale, Federico Franconi et Giovanni Regina en enseignent autant la continuité pendant toute la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Les faveurs de Robert et de sa seconde épouse, Sancia, pour les Mineurs et leur attirance pour le franciscanisme radical n'y changeaient rien. Ces penchants méritent au demeurant de se nuancer et de se contrebalancer par la réalité des choix spirituels multiples du couple<sup>28</sup>. En bref, le recours aux Prêcheurs ne se trouvait pas freiné. Leur engagement par le verbe ne connaissait

<sup>19</sup> N. Housley, *The Italian Crusades: The Papal-Angevin Alliance Against Christian Lay Powers, 1254-1343* (Oxford 1982).

<sup>20</sup> N. Bériou, 'Les sermons latins après 1200', in B. M. Kienzel (dir.), *The Sermon* (Turnhout 2000) 390-393.

<sup>21</sup> Pour une brève synthèse: J.-P. Boyer, 'Locus debet congruere locato. Les sermons de translation pour la maison d'Anjou-Naples (second quart du XIV<sup>e</sup> siècle)', *Polygraphia* 2 (2020) 210-211.

<sup>22</sup> Boyer, 'Vertus' 415-416; J.-P. Boyer, 'Un grande ufficiale, Giovanni de Haya († 1327), nella predicazione del domenicano Federico Franconi', in R. Alaggio, J.-M. Martin (dir.), «*Quei maledetti Normanni*». *Studi offerti a Errico Cuzzo per i suoi settant'anni da Colleghi, Allievi, Amici* I-II (Ariano Irpino-Naples 2016) I 73-89; Id., 'Une oraison funèbre pour le roi Robert de Sicile, comte de Provence († 1343)', in Id., F.-X. Emanuelli (dir.), *De Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Noël Coulet, Provence historique* 49 (1999) 115-131.

<sup>23</sup> Schut, *A Dominican Master* 20-27.

<sup>24</sup> Naples, Biblioteca Nazionale "V. Emanuele III", Cod. Lat., VIII AA 11, f. 23va-24rb, 26ra-vb, 26vb-27rb; J. B. Schneyer, 'Johannes Regina de Neapel OP', in Id., *Repertorium* III 607 nr. 34 et 38-39.

<sup>25</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 18ra-va; Käppeli, 'Giovanni Regina' 60-61; Schneyer, 'Johannes Regina' 606 nr. 24.

<sup>26</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 113va-114ra; Käppeli, 'Giovanni Regina' 67 et 70-71; Schneyer, 'Johannes Regina' 615 nr. 136.

<sup>27</sup> Schut, *A Dominican Master* 55-56.

<sup>28</sup> R. Paciocco, 'Angioini e «Spirituali». I differenti piani cronologici e tematici di un problema', in AA. VV. *L'État* 253-287; R. Di Meglio, *Ordini mendicanti, monarchia e dinamiche politico-sociali nella Napoli dei secoli XIII-XV* (Raleigh 2013) 94-101.

certes aucune limite précise; mais une dimension politique ou socio-politique prenait un fort relief dans une partie des sermons conservés, que dictaient les circonstances.

Soixante ou soixante et un discours subsistent de Federico Franconi, dont dix sermons funéraires. Les neuf dont le bénéficiaire se reconnaît concernent pour huit la famille royale, pour le dernier un très grand officier, Giovanni de Haya († 1337), régent de la Cour de la Vicairie<sup>29</sup>. Cependant, le témoignage de Giovanni Regina possède un autre volume et, pour tout dire, une valeur supérieure.

Sa réputation de théologien et de prédicateur explique qu'au moins cinq manuscrits rapportent de ses sermons<sup>30</sup>. Cette relative diffusion doit, il est exact, à son enseignement parisien et à ses déplacements hors de Naples, ainsi à Avignon. Elle n'empêche pas que son sermonnaire napolitain est de loin sa grande œuvre en fait de prédication, comme orateur, compilateur ou logographe<sup>31</sup>. Elle importe seule ici, avec ses caractéristiques remarquables. Dans son état originel, le manuscrit rapportait trois cent soixante-neuf sermons (en comptant ceux réduits à un simple renvoi à une autre composition). Or, dans les 35% correspondaient à une prédication de circonstance. Giovanni Regina apparaît ainsi comme un contributeur majeur au développement d'une prédication multiforme<sup>32</sup>. En sus, des cent quarante-neuf modèles du sermonnaire qui survivent, cent vingt-sept sont précisément des sermons de circonstance (à la fois de circonstance et *ad status* pour d'aucuns).

Ils furent pour la plupart les fruits d'une collaboration du dominicain avec l'élite de la capitale, des Anjou à l'aristocratie. Le frère prêchait avant tout pour ce milieu. Vingt-six sermons traitent expressément de personnages allant du roi à la noblesse. Mais la priorité du religieux se reconnaît aisément bien au-delà de ces quelques cas. Giovanni Regina se révèle, en particulier, comme un spécialiste de l'encadrement de la mort pour la classe dirigeante parthénopéenne<sup>33</sup>. Cette orientation chevauchait la prédication pour les pouvoirs avec, aux côtés de onze sermons funéraires pour la famille royale<sup>34</sup>:

- Deux adresses au pape (Jean XXII puis Clément VI)<sup>35</sup>.
- Une allocution à un cardinal légat<sup>36</sup>.
- Une annonce de l'abdication de l'antipape Nicolas V<sup>37</sup>.
- Un discours de réception du roi<sup>38</sup>.

---

<sup>29</sup> Boyer 'Une oraison funèbre' 117-118 ; Id., 'Un grande ufficiale'.

<sup>30</sup> Kaeppli, E. Panella, *Scriptores*, II 498 nr. 2530-2530a.

<sup>31</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 1ra-120vb; T. Kaeppli, 'Giovanni Regina' 59-68; Schneyer, 'Johannes Regina' 604-615 nr. 1-142; Schut, *A Dominican Master 375-381 et passim*.

<sup>32</sup> J. B. Schneyer, 'Der Beitrag des Johannes Regina von Neapel zur Entwicklung eigener Preidigtreden', *Theologische Quartalschrift [Tübinger]* 144 (1964) 216-227.

<sup>33</sup> J.-P. Boyer, 'La noblesse dans les sermons des dominicains de Naples (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle)', in N. Coulet, J.-M. Matz (dir.), *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge* (Rome 2000) 567-583; K. J. Schut, 'John of Naples and Pastoral Care for the Dead and Dying at the Court of Robert of Anjou', in I. Caiazzo, A. Paravicini Bagliani (dir.), *Philosophy, Sciences and Arts at the Court of Robert of Anjou, Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies* 31 (2023) 107-125.

<sup>34</sup> Outre les quatre sermons du dossier: Cod. Lat., VIII AA 11, f. 24rb-27rb; Schneyer, 'Johannes Regina' 607 et 608-609 nr. 35-39, 58 et 60; D'Avray, *Death* 104-105 et 122-126; Schut, *A Dominican Master* 319-323; Boyer, 'Locus' 209-238.

<sup>35</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 65ra-66va et 113va-114ra; Schneyer, 'Johannes Regina' 612 nr. 97 et 615 nr. 136; Kaeppli, 'Giovanni Regina' 70-71; P. Nold, 'How Influential was Giovanni di Napoli at the Papal Court in Avignon?', in K. Emery, W. J. Courtenay, S. M. Metzger (dir.), *Philosophy and Theology in the Studia of the Religious Orders and at Papal and Royal Courts* (Turnhout 2012) 670-675.

<sup>36</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 112va-b; Schneyer, 'Johannes Regina' 615 nr. 134.

<sup>37</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 71vb-72va; Schneyer, 'Johannes Regina' 612 nr. 108.

<sup>38</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 67rb-va; Schneyer, 'Johannes Regina' 612 nr. 100.

- Un sermon de procession pour la guérison, à l'évidence, du roi<sup>39</sup>.
- Trois sermons de procession pour l'armée ou pour la paix<sup>40</sup>.

Au total, la part explicitement réservée au politique ou à la dynastie régnante paraîtra limitée. Elle était à proportion d'une prédication très diversifiée. En outre, les sermons pour les Angevins servaient de référence au reste de la prédication *De mortuis*. Des sermons prononcés en leur faveur se trouvaient reconvertis, dans le sermonnaire, pour d'autres défunts laissés anonymes. Le cas est patent pour ce sermon funéraire proposé pour tout mort du nom de Charles (*De Karolo mortuo*), mais qui ne pouvait guère que décalquer une oraison funèbre pour Charles II, comme ces mots en convainquent:

L'amour de Dieu fait que l'homme accomplit des actes méritoires pour la vie éternelle [...]. Cette vertu fut en N., comme il est évident par ses nombreuses et grandes œuvres de charité, à savoir de multiples églises et établissements religieux, et par le culte divin qui se pratiquait dans sa maison et dans sa chapelle, et par beaucoup d'autres choses<sup>41</sup>.

En conclusion, le prince de Tarente ou plutôt sa mémoire s'assimilait à la puissante mécanique de propagande conçue au centre de la monarchie et assurée par la collaboration dominicaine. Cette participation n'avait en outre rien d'accidentelle; mais elle s'enracinait par la répétition. Les deux premiers textes du dossier se rapportent aux funérailles. Le premier parle clairement d'obsèques, et le second ajoute qu'il traite d'un décès récent<sup>42</sup>. Ces sermons remontent donc aux ultimes jours de décembre 1331 ou au tout début de janvier 1332. Le troisième sermon se rapporte à la translation du corps de Philippe. Il se transportait, en la circonstance, d'un sépulcre provisoire au tombeau définitif, une fois celui-ci achevé, selon l'usage que les Anjou venaient d'adopter dans la capitale. Les Tarente le partageaient donc aussitôt. La cérémonie intervint de nécessité quelques années après la mort, mais sans la suivre de beaucoup. La continuité de la mémoire était encore assurée par les sermons anniversaires, dont un exemple apparaît en fin du sermonnaire, dans son supplément. Ce texte, copié après l'allocution à Clément VI de mars 1348, se placera au 24 décembre de la même année.

Le contexte à cette date avait beaucoup changé. Lors des sermons de la décennie 1330, la branche des Anjou-Tarente se trouvait dans la vassalité du roi Robert et sous son autorité. À la fin de 1348, la situation était renversée. Louis de Tarente, fils de Philippe I<sup>er</sup>, s'était assuré du trône en même temps que de la main de Jeanne, veuve après l'assassinat d'André de Hongrie (1345). Le pays, lui, avait plongé dans la guerre civile et étrangère avec l'intervention magyare parvenue dans le Royaume en décembre 1347. Pourtant, le quatrième sermon de Giovanni Regina conservait d'assez près le même ton que les trois précédents. Cette relative stabilité était rendue possible par une valorisation efficace de l'image du défunt par les soins du Prêcheur. Philippe de Tarente tenait une place notable dans sa construction d'un modèle angevin.

---

<sup>39</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 69vb-70ra; Schneyer, 'Johannes Regina' 612 nr. 105.

<sup>40</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 68rb-69vb et 114ra-115ra; Schneyer, 'Johannes Regina' 612 nr. 103-104 (dernier sermon absent du répertoire); J.-P. Boyer, 'Processions civiques et prédication à Naples. Première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle', in Id., A. Mailloux, L. Verdon (dir.), *Identités angevines entre Provence et Naples, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle* (Aix-en-Provence 2016) 133-166.

<sup>41</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 23va-24rb (*Amor Dei facit hominem exercere opera meritoria vite eterne [...]. Hec virtus fuit in N., ut patet per opera caritatis multa et magna que fecit, scilicet multas ecclesias et loca religiosorum, et per cultum divinum qui erat in domo sua et capella et multa alia*); Schneyer, 'Johannes Regina' 607 nr. 34.

<sup>42</sup> Dossier, Sermons 1,1; et 2,1.

Son sermonnaire, dans sa première et principale partie, s'efforçait de délimiter des catégories de discours, ainsi pour célébrer le souvenir des Anjou:

- Cinq se regroupaient parce que déclarés «Pour l'anniversaire du roi Charles» (*In anniversario regis Karoli*). Ce titre s'appliquait au premier, les quatre autres s'intitulant «Du même» (*De eodem*) ou «Pour le même anniversaire» (*In eodem anniversario*)<sup>43</sup>. En vérité, deux de ces textes se rapportaient aux funérailles du roi<sup>44</sup>. Un autre ne pouvait concerner que Charles de Calabre († 1328), le fils et héritier disparu avant l'heure de Robert<sup>45</sup>. Ces erreurs n'importent guère. Demeurait l'intention de constituer une base de référence pour parler des monarques défunts.

- Une autre catégorie se définissait comme «À propos d'un prince défunt». Il s'agissait du dossier qui fournirait des suggestions pour prêcher sur les membres de la famille royale de second niveau. Or, il rassemblait deux sermons, tous deux consacrés à Philippe de Tarente<sup>46</sup>.

- Enfin, un troisième groupe réunissait les sermons de translation, toujours pour la famille royale. Il s'agissait dans l'ordre de Jean de Duras († 1335), de Philippe de Tarente et de «sœur Élisabeth» († 1322?). Retirée à Naples et devenue alors religieuse, cette dominicaine était une sœur de la reine Marie de Hongrie, épouse de Charles II<sup>47</sup>.

Ce simple inventaire démontre la volonté de Giovanni Regina de proposer les discours sur Philippe de Tarente comme des exemples privilégiés pour la prédication *De mortuis* sur les Anjou. Avec quatre sermons au total du recueil, le prince égale Charles II (si l'on exclut l'oraison funèbre faussement destinée à ce dernier). Le contenu des allocutions, encore que fort résumé dans la compilation, traduit la même prédilection.

L'on remarquera le choix de garder les sermons très identifiables, comme destinés à Philippe de Tarente, et d'inviter pourtant à les imiter en remplaçant son nom par N, l'équivalent de notre X. Sans être les plus riches de la compilation, ces textes comptaient entre ceux bien fournis. Deux se veulent particulièrement complets et d'apparat. Ils débutent par un prothème, une invitation initiale à prier pour une parole fructueuse<sup>48</sup>. L'étape convenait de fait aux «sermons très solennels» (*sermones valde solemnes*), selon le conseil d'Humbert de Romans<sup>49</sup>. À nul ne manquait le thème (brève citation biblique supposée se commenter ensuite), son introduction, sa division puis le traitement systématique des parties annoncées (les membres). S'appliquait à la lettre «l'art de construire» de la plus pure tradition scolastique. Au vrai, cette empreinte se notait le plus dans le corps de chaque membre du discours, dans l'*ars dilatandi* (l'art de développer)<sup>50</sup>. Aristotélisme, thomisme, philosophie et théologie se combinaient. La syllogistique innervait les exposés, quand même elle se faisait implicite en s'affranchissant des formes pesantes de l'École. Néanmoins, la conjonction de coordination *ergo*, introduction habituelle des conclusions pour les syllogismes, cadencait volontiers les énoncés. Le

<sup>43</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 24rb-27rb; Schneyer, 'Johannes Regina' 607 nr. 35-39.

<sup>44</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 26ra-27rb; Schneyer, 'Johannes Regina' 607 nr. 38-39.

<sup>45</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 24vb-25va; Schneyer, 'Johannes Regina' 607 nr. 36 (L'oraison funèbre ne montre pas que le défunt eût été roi. Elle se réfère clairement à des obsèques. Or, elle mentionne saint Louis évêque, ce qui la situe après la canonisation du sept avril 1317. Elle présente le mort comme très jeune et pourtant comme un personnage de premier plan, avec un rôle politique à l'échelle du Royaume et du monde guelfe).

<sup>46</sup> Dossier, Sermons 1-2.

<sup>47</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 36vb-39ra; Schneyer, 'Johannes Regina' 608-609 nr. 58-60; Boyer, 'Locus' 230-232; Dossier, Sermon 3; Schut, *A Dominican Master* 319-323.

<sup>48</sup> Dossier, Sermons 3,1; et 4,1.

<sup>49</sup> Humbertus de Romanis, *De Eruditione Predicatorum*, in Id., *Opera de Vita Regulari* éd. J.-J. Berthier II (Rome 1889) 45 p. 481.

<sup>50</sup> Bériou, 'Les sermons' 370-404.



troisième sermon du dossier se structure par l'empilage de grands syllogismes à demi développés, que l'on ne saurait non plus détailler. En gros, le premier membre part de la majeure que la similitude est cause d'amour. Or, Dieu est bonté. Par conséquent, la bonté du défunt lui vaut l'amour divin. De là, le second membre établit pour majeure initiale que la bonté vaut témoignage. Le défunt ayant eu deux bontés, vertu et naissance, il mérite une double attestation. Le dernier membre donne pour majeure que le lieu doit convenir à qui s'y trouve, pour aboutir à la conclusion qu'une position conforme à ses mérites revient à Philippe de Tarente, ici-bas et dans l'au-delà. J'adresse encore à l'édition où je note, dans le quatrième sermon, un bel exemple de raisonnement rhétorique, peut-être venu d'Aristote (§ 4), et un notable polysyllogisme (§ 5).

L'insistance sur la logique formelle participait à une démarche générale d'articulation entre ordre de la nature et grâce. La méthode correspondait certes à l'attention de Giovanni Regina pour la nature<sup>51</sup>. Mais il s'agissait là d'une attitude conforme à la théologie comme science d'ascendance thomiste<sup>52</sup>. Dans les sermons ici examinés, la continuité se manifestait entre autres dans un long parallèle du sermon quatre entre «médecine corporelle» et «Christ Dieu médecin» (§ 3). La comparaison était banale, mais la médecine suscitait un intérêt certain chez Giovanni Regina<sup>53</sup>. Cependant, la clef de la méthodologie appliquée par le dominicain se trouve surtout dans le thème de l'amitié ou de l'amour, utilisé dans les quatre sermons<sup>54</sup>. Il enseignait une progression de l'amitié naturelle à la divine à titre pédagogique mais encore comme accomplissement, voire comme subalternation de la première à la seconde.

Le schéma participait au sens général d'une prédication savante qui exaltait la grandeur mondaine mais comme assujettie à l'Église et, donc, au pouvoir monarchique. Il se réclamait lui-même de cette science qui fleurissait en lui et autour de lui et qui ouvrait les voies de la véritable excellence<sup>55</sup>.

### 3. Les voies de l'excellence

Dans le sermon qu'il prononçait le 6 janvier 1266, au sacre de Charles I<sup>er</sup> comme roi de Sicile, le cardinal Eudes de Châteauroux insistait sur sa glorieuse parenté. Fils de roi, il descendait surtout du «magnifique Charles» (*magnificus Karolus*), soit Charlemagne. Il en avait d'ailleurs reçu le nom en présage de l'avenir «afin que, comme il lui succède par le nom, il lui succède dans la dignité royale». Entendons qu'il devenait le nouveau Charlemagne. Celui-ci avait libéré le Saint-Siège. Il fallait espérer que «notre Charles» (*Karolus noster*) accomplisse une tâche semblable<sup>56</sup>.

Depuis le départ, la gloire du sang, celle d'une famille attachée à Dieu et à l'Église, tenait une place obsessionnelle dans l'idéologie angevine. Elle était un puissant facteur d'identité et de cohésion. C'était en tout cas une référence commune, malgré les divergences ou les individualismes. Il n'a pas échappé que, recevant Philippe de Tarente

---

<sup>51</sup> Voir, par exemple, P. Michaud-Quantin, 'Le droit naturel chez Jean de Naples', *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 29 (1962) 268-287.

<sup>52</sup> M. D. Chenu, *La théologie comme science au XIII<sup>e</sup> siècle* (Paris 1957).

<sup>53</sup> A. Robert, 'Médecine et théologie à la cour des Angevins de Naples', in Id., J. Chandelier (dir.), *Frontières des savoirs en Italie à l'époque des premières universités* (Rome 2015) 295-349.

<sup>54</sup> Dossier, Sermons 1,3-4; 2,3-4; 3,3 et 5; et 4,4-5.

<sup>55</sup> J.-P. Boyer, 'Science et conscience: bureaucratie et prédication à Naples (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle circa)', in I. Caiazzo, A. Paravicini Bagliani (dir.), *Philosophy* 173-238.

<sup>56</sup> A. Charansonnet, *L'université, l'Église et l'État dans les sermons du cardinal Eudes de Châteauroux (1190?-1273)*, thèse (Lyon 2, 2001) 815-818 nr. 31 (*In presagium futurorum, Karolus vocatus est ut, sicut succedit ei in nomine, succedat ei in regia dignitate*). Je remercie le collègue et ami de m'avoir transmis ce beau texte.

## Philippe de Tarente (†1331) prince napolitain

comme chef de la ligue guelfe, Remigio dei Girolami saluait comme par une formule obligée «la haute race de la maison de France». Par sa référence à Priam, il gratifiait même le prince d'une allusion à l'origine troyenne des Capétiens, mythe qui prospérait<sup>57</sup>. La défaite qui suivait n'empêchait pas le dominicain florentin d'insister, dans son oraison funèbre pour Charles de Tarente, sur la souche carolingienne du disparu<sup>58</sup>.

Le patrimoine dynastique s'enrichissait avec l'origine tant hongroise que française des enfants de Charles II. Parmi eux ressortait en sus l'évidente sainteté de Louis évêque ou d'Anjou († 1297), avant même sa canonisation de 1317<sup>59</sup>. Dans la continuité de leur ascendance avant tout capétienne, les Angevins affirmaient un caractère propre. Ils s'érigeaient plus que jamais en sainte lignée. Entre tant d'exemples qui découragent l'inventaire et malgré leur variété, il suffira pour démonstration d'un sermon de François de Meyronnes († 1326-1328), fameux théologien franciscain et des fidèles de Robert<sup>60</sup>. Il prêchait ainsi sur Louis évêque (après la canonisation):

Saint Louis posséda cette spécificité que, selon la chair, il prit son origine du côté du père de la très noble maison des rois des Francs, d'où est né Saint Louis roi. Et du côté de la mère il appartient à la très noble famille des rois de Hongrie, d'où fut sainte Élisabeth [de Thuringe]. Ces royaumes sont très élevés par la noblesse et consacrés par la sainteté. De plus, ce royaume de Hongrie fut commencé par de très saintes personnes, car le premier roi là même fut saint Étienne, le second saint Ladislas, le troisième saint [Émeric]<sup>61</sup>.

Devant cette force de la sainteté lignagère, il paraît difficile de la ranger dans le magasin des vieilleries, comme il a été proposé précisément à propos des Anjou<sup>62</sup>. D'ailleurs, la solidité du modèle a été solidement analysée pour l'Europe centrale<sup>63</sup>. Dans cette ambiance, les saintetés reconnues ne représentaient que la pointe avancée d'une glorification résolue de la race. Et le modèle gagnait en évidence en s'appliquant, en termes voisins, à la noblesse proche du trône. Giovanni Regina en personne parlait ainsi aux obsèques d'un Aquino:

Le seigneur N. fut de grande noblesse entre toutes les personnes de ce royaume, tant charnelle que spirituelle. [Elle était] certes charnelle car il fut très bien né, comme [...] venu de la famille des comtes d'Aquino, de laquelle fut aussi saint Thomas le docteur

---

<sup>57</sup> C. Beaune, *Naissance de la nation France* (Paris 1985) 19-54.

<sup>58</sup> Salvadori, 'I sermoni' 493.

<sup>59</sup> G. Tavolaro, 'Homo nobilis et iuuenis tante sanctitatis. L'immagine agiografica di Ludovico di Tolosa e la funzione teologico-politica dei sermoni «commemorativi» di Giacomo da Viterbo', *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 70 (2023) 5-75.

<sup>60</sup> H. Rossmann, 'Meyronnes (François de), frère mineur, † vers 1327-1328', *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique* 10 (Paris 1980) 1155-1161.

<sup>61</sup> Franciscus de Mayronis, *Sermones de laudibus sanctorum* [...] éd. Peregrinus de Pasqualibus (Venise 1493), *De sancto Ludovico, Luce splendida fulgebis* [Tb 13,13], f. 163vb (*Istam proprietatem habuit beatus Ludovicus quod, secundum carnem, ex parte patris de nobilissimo genere regum Franchorum traxit originem, unde natus est sanctus Ludovicus rex, [et] ex parte matris fuit de nobilissimo genere regum Ungarie, unde fuit sancta Helisabeth, que regna sunt altissima nobilitate et consecrata sanctitate. Fuit etiam initiatum illud regnum Ungarie a sanctissimis personis, quia primus rex ibidem fuit sanctus Stephanus, secundus sanctus Ladislaus, tertius sanctus Henricus [sic pour Emericus]*); J. B. Schneyer, 'Franciscus de Mayronis (Meyronnes de Digna) OM', in Id., *Repertorium* IV 78 nr. 171.

<sup>62</sup> A. Vauchez, '«Beata stirps»: sainteté et lignage en Occident aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles', in AAA. VV. *Famille et parenté dans l'Occident médiéval* (Rome 1977) 397-406.

<sup>63</sup> G. Klaniczay, *Holy Rulers and Blessed Princesses. Dynastic Cults in Medieval Central Europe* (Cambridge 2002).

éminent qui fut son oncle paternel. [Elle fut] encore spirituelle, car il fut très vertueux [...].  
De fait, les hommes vertueux doivent se dire vraiment et proprement nobles<sup>64</sup>.

Ici encore se dessinait la croyance dans une sainte lignée, mais qui se relativisait dans la foulée. Ce bref extrait résume le contraste d'une vertu tirée des ancêtres à la fois authentique et insuffisante à elle seule. Une pareille conviction traversait la prédication *De mortuis* dans le milieu angevin, de l'aristocratie à la famille royale. La vraie noblesse ne pouvait être que spirituelle donc individuelle aux yeux de l'Église. Elle asseyait ainsi sa primauté sur la société, conforme à la théocratie dont le régime angevin se réclamait lui-même avec la dernière énergie<sup>65</sup>.

De là, le monde se dénonçait aisément en parlant de Louis évêque, tant il l'avait pour sûr méprisé. Comme le disait tel sermon à son propos, il n'importait guère de s'attarder sur son origine. Pire, la noblesse temporelle, en soi peu utile, était «souvent une occasion de chute»<sup>66</sup>. Dans son oraison funèbre du roi Robert, Federico Franconi ouvrait son discours en protestant autant d'un dédain absolu du siècle. Il ne l'empêchait pas, cependant, de prononcer ensuite un dithyrambe méthodique du roi, qui incluait jusqu'à ses guerres (il est vrai contre le camp gibelin)<sup>67</sup>. Pour sa part, le sermon sur Louis évêque ci-dessus cité croyait bon de noter qu'il était le sixième saint de sa parenté. En outre, il avait cumulé tous les traits distinctifs de la noblesse, quoique dans une version spiritualisée<sup>68</sup>.

La prédication funéraire sur Philippe de Tarente ne pouvait guère éviter une association si prégnante entre noblesses de chair et d'esprit, entre grandeurs mondaine et spirituelle. Elle échappait d'autant moins à la double tension que la synthèse concordait avec la situation du prince et des siens dans le système angevin, entre élévation et subordination aux fins les plus louables. Aussi les trois premiers sermons de Giovanni Regina consacrés à Philippe de Tarente abordaient-ils de front la délicate combinaison. La solution s'esquissait aux obsèques, pour se développer lors de la cérémonie de translation. Elle s'énonçait, dans cette forme finale, en des termes semblables dans les trois sermons de translation connus du Prêcheur. Elle s'appliquait à Jean de Duras et à «sœur Élisabeth», bien que ces allocutions se prononçassent sans aucun doute à des dates différentes<sup>69</sup>. Les propos tenus n'avaient donc rien d'accidentels. Ils relevaient d'une doctrine qui s'enrichissait, conçue pour la parenté entière du monarque. Elle s'effaçait dans le sermon anniversaire de 1348, peut-être parce que le statut conquis par Louis de Tarente rendait maintenant inapproprié le rappel d'une fonction auxiliaire de son père.

Quoi qu'il en fût, les princes du sang bénéficiaient des prédispositions et du prestige attachés à une lignée sainte et royale. L'extraordinaire de son ascendance se rappelait longuement aux funérailles de Philippe. L'apologie comptait entre les plus appuyées à l'avantage des Anjou:

---

<sup>64</sup> Boyer, 'La noblesse' 582 (*Dominus N. fuit magne nobilitatis inter omnes personas hujus regni, tam carnalis quam mentalis: carnalis quidem quia fuit multum generosus, utpote [...] ortus de genere comitum de Aquino, de quo genere fuit etiam sanctus Thomas doctor eximius qui fuit patruus ipsius; mentalis etiam quia fuit satis virtuosus [...]. Homines enim virtuosi dicendi sunt vere et proprie nobiles*).

<sup>65</sup> J.-P. Boyer, 'Spirituel et temporel dans les sermons napolitains de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle', in F. Morenzoni (dir.), *Preaching and Political Society. From Late Antiquity to the End of the Middle Ages* (Turnhout 2013) 267-309.

<sup>66</sup> D. Solvi, 'Un sermone inedito di François de Meyronnes per san Ludovico di Tolosa', *Hagiographica* 23 (2016) 107-127 (*[Nobilitas] non est per se multum utilis, sed est sepe occasio ruine*).

<sup>67</sup> Boyer, 'Une oraison funèbre' 129-131.

<sup>68</sup> Solvi, 'Un sermone' 123-125.

<sup>69</sup> Dossier, Sermon 3,3; Boyer, 'Locus' 230-231 (sermon § 3); Schut, *A Dominican Master* 323-324 (sermon § 4-5).

## Philippe de Tarente (†1331) prince napolitain

Comme il se dit au septième chapitre de Matthieu, « le bon arbre donne de bons fruits ». La maison de France peut se dire un bon arbre, elle qui est bonne envers Dieu puisque aimant et défendant l'Église ([et] de laquelle deux saints Louis ont été depuis peu canonisés, savoir le roi de France et l'évêque de Toulouse), et envers le monde, puisque entre toutes les maisons de l'univers supérieurement noble. Il sied donc que les fruits qui naissent d'un tel arbre soient non seulement bons envers Dieu, mais grands à l'égard du monde, c'est-à-dire rois, ducs, princes et autres semblables. Or, le seigneur [Philippe] naquit d'une telle maison car son aïeul [Charles I<sup>er</sup>] fut fils du roi de France. Il convint donc qu'il fût prince [...], car l'empire de Constantinople lui revenait de droit<sup>70</sup>.

Une certaine sainteté ne détachait pas du monde, mais menait au bon gouvernement. Celle, il s'entend, d'une race de chefs comme les Capétiens. Ceci acquis, il appartenait à l'individu de concrétiser les espérances venues de ses origines. Le prédicateur laissait planer la menace:

Il faut savoir que les grands hommes eu égard au monde, s'ils sont ennemis de Dieu, sont rendus petits dans la mort, car tout ce qui les rendait importants leur est enlevé, c'est-à-dire les richesses, les voluptés et les honneurs, qui sont transformés pour eux en pauvreté, tourments et blâmes, comme un oiseau, qui vole en haut, chute aussitôt si les plumes lui sont arrachées<sup>71</sup>.

Le prince de Tarente échappait à ce risque. Il détenait toutes les vertus de sorte que l'on ne pouvait le qualifier de l'une d'entre elles, comme juste ou autre. Il était imprégné par la charité qui les absorbait en son sein<sup>72</sup>. Et il le démontrait par sa conduite propre:

Il faut savoir que le seigneur [Philippe] fut ami de Dieu et, parce que selon Grégoire [le Grand] dans son *Homélie de la Pentecôte* «l'amour de Dieu» n'est pas «oisif: il accomplit en effet de grandes choses s'il existe», il manifesta son affection par ses œuvres<sup>73</sup>.

Le schéma qui s'esquissait prenait sa pleine dimension lors de la translation. La double bonté, aux facettes complémentaires plutôt que distinctes, s'enflait de la nécessité de tenir son rang:

La bonté qui assimile l'homme à Dieu, qui est bonté pure et infinie, le rend agréable à Dieu et aimé de lui. Or, dans le cas présent, la bonté est double, savoir extrinsèque de la chair (que possèdent les gens bien nés [...]) et intrinsèque de l'esprit (que détiennent les personnes vertueuses [...]). Et le susdit prince eut chacune d'elles. Il fut en effet de très bonne extraction, savoir fils de roi [et] né en ligne directe ou masculine de la très noble maison de France. Il fut également très vertueux [...]. La bonté [...] intrinsèque de l'esprit a le témoignage conjoint intérieur de la conscience [...], laquelle chez les personnes bien nées a en annexe l'attestation extérieure de beaucoup. En effet, comme dans le matériel ce qui se trouve en un lieu éminent se montre à beaucoup qu'il soit beau à voir comme la lumière ou laid comme un échafaud, ainsi dans le spirituel la bonté ou la méchanceté se trouvant chez une personne de famille ou de rang excellent est connue et perçue de beaucoup, et elle reçoit par conséquent le témoignage de beaucoup [...]. Mais le seigneur [Philippe], comme il a été déclaré au-dessus, fut de très bonne race et fort vertueux, donc il eut le double témoignage susdit<sup>74</sup>.

---

<sup>70</sup> Dossier, Sermons 1,2; et 2,2.

<sup>71</sup> *Ibidem*, Sermon 1,4.

<sup>72</sup> *Ibidem*, Sermons 2,3; et 3,3.

<sup>73</sup> *Ibidem*, Sermons 1,3; et 2,3.

<sup>74</sup> *Ibidem*, Sermon 3,3-4.

L'observation de Giovanni Regina sur la publicité des mérites et démérites a été remarquée, signalée d'abord par David L. D'Avray<sup>75</sup>. À la base, certes, un grand personnage se voyait contraint à davantage de vertu pour son honneur, selon une morale fort aristocratique. L'enjeu ne s'arrêtait pas à une question de honte. Il concernait l'éthique et la mission du pouvoir. Le dominicain en dévoilait toute l'importance dans l'une des oraisons funèbres de Charles II:

Le spirituellement bon et mauvais chez une personne établie dans une quelconque dignité, séculière ou ecclésiastique, devient connu d'un grand nombre et se prend pour exemple par beaucoup. Donc, si c'est le mal, il faut le dire pire que dans une personne privée, parce qu'il s'étend à beaucoup; et au contraire, si c'est le bien, il faut le dire meilleur<sup>76</sup>.

L'exigence de l'exemplarité constituait un poncif des recommandations destinées aux élites. Il suffirait d'adresser à Grégoire le Grand: «La faute s'étend vigoureusement en modèle quand le pécheur est honoré par respect de son rang»<sup>77</sup>. Thomas d'Aquin le reprenait en analysant longuement ce qui aggravait le péché d'une personne élevée, dont «l'exemple ou scandale» (*exemplum sive scandalum*)<sup>78</sup>. Egidio Romano ne manquait pas non plus de déclarer les vertus des princes et rois comme exemplaires, parce qu'eux-mêmes servaient de référence<sup>79</sup>.

Mené à l'action par tant de nécessités, le prince de Tarente suivait dans ses œuvres le double procès d'affirmation de sa valeur et de participation aux objectifs de la royauté et de l'Église. Ainsi en allait-il pour ses dévotions:

Il fut ami de Dieu [...]. Cet amour il le montra de multiples façons quand il vivait: en suivant chaque jour la messe, et en récitant l'office divin, et en écoutant chanter [la messe haute] dans sa chapelle lors des fêtes, et en se confessant souvent, et en faisant d'autre part de nombreuses aumônes aux pauvres, et en se tenant volontiers avec des religieux et des serviteurs de Dieu<sup>80</sup>.

Il faut joindre, à ces paroles tirées du sermon de translation, la précision apportée lors des funérailles que le défunt «communiquait souvent, tant sain que malade»<sup>81</sup>. Avec confession et communion fréquentes et encore récitation des heures, il se plaçait en tête des pratiques religieuses espérées de laïcs. Sa chapelle ne comptait pas moins pour manifester sa piété. Il y recrutait manifestement des Mendiants. Elle faisait écho aux chapelles du roi et de sa famille étroite, chapelles qui tenaient un rôle majeur dans la représentation voire la marche de la monarchie<sup>82</sup>. En bref, la religion du prince s'étalait à la vue de chacun dans la continuité de celle affichée par le roi ou les siens. Giovanni

---

<sup>75</sup> D'Avray, *Death* 124-126.

<sup>76</sup> Boyer, 'Locus' 217 (*Spiritualiter bonum et malum existens in persona constituta in dignitate aliqua, seculari vel ecclesiastica, pluribus innotescit et a pluribus trahitur ad exemplum, et per consequens si est malum dicendum est esse pejus quam si esset in aliqua privata persona, quia ad plures diffunditur, et per oppositum si est bonum dicendum est esse melius*).

<sup>77</sup> Gregorius Magnus, *Regula pastoralis* éd. et trad. B. Judic, C. Morel, *Règle pastorale I-II* (Paris 1992) I 1,2, p. 134 (*In exemplum culpa vehementer extenditur, quando pro reverentia ordinis peccator honoratur*); II 3,4, p. 276.

<sup>78</sup> Thomas de Aquino, *Summa Theologie* éd. Editiones Paulinae (Cinisello Balsamo 1988) I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. 73, a. 10, c., p. 869.

<sup>79</sup> Egidius Romanus, *De regimine principum libri III* éd. G. Samaritano (Rome 1607) 1,2,33, p. 149-150.

<sup>80</sup> Dossier, Sermon 3,5.

<sup>81</sup> *Ibidem*, Sermons 1,3; et 2,3.

<sup>82</sup> A. M. Voci, 'La cappella di corte dei primi sovrani angioini di Napoli', in AA. VV. *L'État* 447-474.

## Philippe de Tarente (†1331) prince napolitain

Regina la rappelait de fait à ses auditeurs, gens de la cour au moins en grande part, comme à autant de témoins. Elle se manifestait non seulement dans Naples mais au voisinage du palais de Castel Nuovo. Philippe tenait à proximité son hôtel et sa propre cour<sup>83</sup>.

La didactique de sa ferveur revêtait une telle importance qu'elle n'était concurrencée, dans son portrait, que par un seul autre souvenir de sa conduite concrète. Le trait prolongeait son zèle religieux: «Il fut l'ami de tous les amis de l'Église de Dieu et l'ennemi de ses ennemis, et il ne participa jamais à une guerre hors contre eux»<sup>84</sup>. Ce résumé de la carrière politique et militaire du prince apparaît dès le premier discours des funérailles, mais sa substance se retrouve dans les trois autres sermons qui le concernent<sup>85</sup>. Voici assez pour comprendre le caractère crucial de cette exclusivité. Elle continuait de cantonner le disparu dans le programme de l'Église. Mais c'était autant celui des guelfes et de la monarchie angevine, qu'elle proposait à ses fidèles d'adopter. Qu'il suffise d'adresser à tel sermon, toujours de Giovanni Regina, «pour l'anniversaire de quelque grand seigneur»:

Or, le seigneur N ne crut pas seulement dans le Christ, mais il exposa également souvent ses biens et sa vie et sa propre personne dans des guerres à l'extérieur pour la défense de la foi du Christ et de l'Église de Dieu. Et pour cela, quoiqu'il soit mort au monde, il vit cependant en réalité ou en ferme espoir dans la gloire par le Christ Dieu<sup>86</sup>.

Cet esprit pour ainsi dire de croisé se renforçait à propos du prince Philippe, tant dans le sermon de translation des années 1330 que dans celui d'anniversaire de 1348. Le premier disait: «Le seigneur [Philippe] exposa souvent sa vie à la mort, au moins deux fois, à savoir en Sicile et en Toscane, pour le Christ Dieu son ami et pour l'Église de celui-ci, en luttant contre les ennemis de l'Église; donc il eut en lui l'amour de Dieu ou charité». En 1348, le prédicateur se faisait plus sobre sans changer le fond: «Le seigneur [Philippe], pour le Christ Dieu son ami, exposa souvent sa propre vie à la mort dans des guerres contre des ennemis de l'Église de Dieu, donc lui-même fut l'ami de Dieu».

À bien regarder, le sermon de 1348 condense dans son état présent celui des années 1330. Dans les deux cas, l'orateur avait sans doute dit à peu près la même chose. Il avait rappelé les grandes participations du prince à des entreprises majeures de la monarchie angevine et du camp guelfe. Les faits évoqués s'identifient aisément. Quant à la Sicile insulaire, il s'agit de l'attaque de 1299 portée en renfort de Robert par Philippe. Vaincu, celui-ci restait captif jusqu'en 1302, quand le traité de Caltabellotta le libérait. S'il participait en 1314 à une autre tentative de son frère devenu roi contre l'île, sa contribution était brève et sans conséquence négative pour lui. Giovanni Regina ne se réfère manifestement pas à cette seconde expédition. Pour la Toscane, il adresse à l'année 1315, quand Philippe de Tarente prenait la tête de la ligue guelfe puis subissait la déroute de Montecatini où périssait, outre son fils Charles, son frère Pierre.

En revanche, aucun des quatre discours ne fait allusion aux opérations plus personnelles du prince ni à l'administration de ses immenses fiefs. Tout au plus, à croire les deux

---

<sup>83</sup> De Blasiis, *Racconti* 133-136.

<sup>84</sup> Dossier, Sermon 1,3.

<sup>85</sup> *Ibidem*, Sermons 2,3; 3,3; et 4,4.

<sup>86</sup> Cod. Lat., VIII AA 11, f. 119ra-120ra (*In anniversario alicujus magni domini [...]. Dominus autem N. non solum credidit in Christum, set etiam pro defensione fidei Christi et Ecclesie Dei sepe exposuit in bellis exteriore suam substantiam, et vitam, et personam propriam; et idcirco, licet sit mortuus mundo, tamen vivit in re vel in certa spe in gloria Christo Deo*); Schneyer, 'Johannes Regina' 615 nr. 140.

premiers, son titre d'empereur de Constantinople se rappela-t-il à l'heure des obsèques<sup>87</sup>. Il importait plutôt de le montrer en collaborateur courageux et constant de la monarchie. L'utilité de pacifier les relations de la couronne avec les Anjou-Tarente renforçait sans doute ce choix dans les années 1330. Le différend naissait en 1330 quand Robert, après avoir perdu Charles de Calabre, désignait sa petite-fille Jeanne (ou à défaut sa seconde petite-fille, Marie) pour lui succéder dans tous ses domaines. Il annulait alors une disposition du testament de Charles II. Elle prévoyait, en cas de succession féminine aux couronnes de Jérusalem et de Sicile, que les comtés de Piémont, Provence et Forcalquier revinssent à Philippe. Ce dernier s'inclina devant l'arbitraire de Robert avec retard, en mars 1331, mais il le fit. Les sermons participaient à un climat rendu plus serein. La mort de Philippe favorisait cette issue, car ses espérances déçues passaient à son plus jeune frère, Jean de Duras († 1335), à suivre les volontés caduques de Charles II<sup>88</sup>. À la fin de 1348, dans un contexte tout contraire, Louis de Tarente conservait autant d'intérêt à ce que son père parût en défenseur de l'Église et du Royaume, jusqu'au péril de sa vie. Le parti de retenir, de sa biographie, les échecs les plus cuisants surprend d'abord. Certes, le bilan global du prince se jugera médiocre. D'autres moments de sa carrière au service du monarque sembleraient néanmoins le mettre sous un meilleur jour, qu'il fût par exemple dans le Royaume vicair de son père (par trois fois en 1294-1295) ou capitaine général pour Robert (1309). Mais son dévouement ressortait à proportion des revers subis. Ses défaites pour une sainte cause lui donnaient le prestige d'un quasi-martyr. Le modèle s'appliquait précisément à son grand-oncle, Saint Louis roi, pour ses malheureuses croisades<sup>89</sup>. Boniface VIII en avait fait un mobile essentiel de la canonisation, en 1297<sup>90</sup>. Giacomo da Viterbo esquissait du moins, à Naples et sur le tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, cette même raison de vénérer le roi de France<sup>91</sup>. Sous tous les rapports, le passé de Philippe de Tarente annonçait sa position dans l'au-delà. La déterminer et la célébrer représentaient les buts avoués du prédicateur. L'objectif ultime n'en participait pas moins du message politique.

#### 4. En présence de l'au-delà

En sa vie, il fut prince et ami de Dieu et il a décidé que, après sa mort, son corps serait enterré parmi les sépulcres distingués de sa famille qui sont chez nous [...]. Dans l'Antiquité, les pères saints choisirent pour sépulture un endroit précis pour deux mobiles: d'abord à cause de la sainteté du lieu, d'où ils arrêtaient d'être inhumés en Terre promise car ils croyaient que le Christ y viendrait; deuxièmement en raison de la sépulture de leurs pères ou ancêtres. Et pour ces deux motifs le seigneur [Philippe] a voulu être inhumé dans la présente église où nombre de biens spirituels sont réalisés et où beaucoup de sa maison sont ensevelis. De la sorte, il aurait pu dire aux frères [dominicains] quand il vivait ceci, au vingt-troisième chapitre de le *Genèse*: «Donnez-moi le droit de sépulture chez vous pour que j'enterre mon mort». Et les frères pourraient dire de lui ceci, au second chapitre des *Actes [des Apôtres]*: «Son tombeau [est] chez nous», c'est-à-dire son corps, car son âme est auprès de Dieu, en fait où en espérance assurée<sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> Dossier, Sermons 1,2; et 2,1.

<sup>88</sup> J. C. Lünig, *Codex Italiae diplomaticus* II (Francfort-Leipzig 1726), *De utriusque Siciliae regnis* 61,2, col. 1067; É.-G. Léonard, *La jeunesse de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples, comtesse de Provence* I (Monaco-Paris 1932) 128-129 et 136-137.

<sup>89</sup> J. Le Goff, *Saint Louis* (Paris 1996) 882-886.

<sup>90</sup> *Recueil des historiens des Gaules et de la France* éd. L. Delisle, C. Jourdain, N. de Wailly XXIII (Paris 1894) 148-160.

<sup>91</sup> Giacomo da Viterbo, *Sermones. i cinque sermoni su San Luigi re, «quasi ymago Dei in terris»* éd. G. Tavolaro (Florence 2021) XXX et Sermo 2, p. 22-23.

<sup>92</sup> Dossier, Sermon 1,1 et 5.

Lors des funérailles du prince Philippe, Giovanni Regina commentait ainsi l'élection de sépulture du défunt dans l'église de San Domenico Maggiore de Naples, là même où le dominicain parlait. Le lieu retenu convenait tant à la gloire du mort et de sa maison que pour afficher leurs prétentions.

En effet, San Domenico s'était transformé en une forme de couvent royal à compter de sa reconstruction lancée dès 1283 par le futur Charles II, alors prince de Salerne<sup>93</sup>. Il gagnait encore en importance quand, en 1294-1295, une province dominicaine du Royaume se détachait de celle de Rome<sup>94</sup>. Il en prenait la tête et il accentuait cette primauté quand il devenait, en 1303, le siège stable d'un *studium generale* (ainsi dit abusivement pour *studium solemne*)<sup>95</sup>. San Domenico de Naples attirait en outre la haute aristocratie. Sa proximité avec le «siège de Nido», point de rassemblement de la meilleure noblesse napolitaine, contribuait à son crédit. Cultivant de brillantes relations, dominant le réseau dominicain du Mezzogiorno, du moins continental, et abritant une élite de lettrés à la façon de Giovanni Regina, le couvent réunissait les conditions pour approcher (selon les mots de Giovanni Vitolo) d'un «laboratoire d'une idéologie politique au service du Royaume entier»<sup>96</sup>. En accord avec cette position, son église servait de cimetière apprécié pour les élites de la capitale, comme le garantissent les sermons *De mortuis* de Giovanni Regina.

Le fragment, cité plus haut, de son oraison funèbre du prince Philippe insistait spécifiquement sur la fonction de l'édifice comme nécropole des Anjou. Selon ses paroles, l'église soutenait la cohésion et la sacralisation de la dynastie. Ce rôle capital était clairement conçu et hautement revendiqué par les religieux du lieu comme en assure Federico Franconi. Il le développait à son tour ou plutôt le détaillait lors d'un sermon pour Jean de Duras, dont San Domenico gardait également la dépouille:

Dans cette église, [il y a] presque toute sa parenté enterrée car voici son père, savoir Charles II roi de Sicile, voici sa tante, savoir la reine de Hongrie, voici son frère, savoir le seigneur Philippe de Tarente, voici ses neveux, savoir le seigneur Charles et le seigneur despote. Et beaucoup d'autres corps royaux sont ici ensevelis»<sup>97</sup>.

L'orateur commençait donc son inventaire par Charles II, bien que celui-ci n'eût reçu qu'une sépulture très provisoire à San Domenico avant le transport de sa dépouille à Aix-en-Provence dès 1310. Toutefois, sa tombe restait objet de vénération. Elle gardait sans doute quelque trace du corps (peut-être viscères ou cœur)<sup>98</sup>. Le sermon poursuivait avec Isabelle d'Anjou († 1303), fille de Charles I<sup>er</sup>, veuve du roi de Hongrie Ladislas IV († 1290). Elle avait achevé son existence comme dominicaine à Naples<sup>99</sup>. Federico Franconi trouvait encore une belle opportunité pour valoriser son église en insistant sur

<sup>93</sup> Di Meglio, *Ordini mendicanti* 43-44.

<sup>94</sup> G. Cioffari, M. Miele, *Storia dei Domenicani nell'Italia meridionale* I (Naples-Bari 1993) 38-44.

<sup>95</sup> *Acta Capitulorum Generalium Ordinis Praedicatorum* éd. B. M. Reichert I (Rome 1898) 325.

<sup>96</sup> G. Vitolo, 'Ordini mendicanti e nobiltà a Napoli: San Domenico Maggiore e il seggio di Nido', in S. Romano, N. Bock (dir.), *Le chiese di San Lorenzo e San Domenico. Gli ordini mendicanti a Napoli* (Naples 2005) 10-14; Boyer, 'Locus' 210-211.

<sup>97</sup> *Ibidem*, 227-228 (*In ecclesia ista [est] quasi tota ejus parentela seppulta, quia hic pater, scilicet Karolus secundus rex Sicilie, hic amita, scilicet regina Ungarie, hic frater, scilicet dominus Philippus Tarantinus, hic nepotes, scilicet dominus Karolus et dominus despotus. Et multa alia corpora regalia hic seppulta sunt*).

<sup>98</sup> C. Minieri Riccio, *Genealogia di Carlo I. di Angiò, prima generazione* (Naples 1857) 105-106 nt. 191-193, s.v. Isabella.

<sup>99</sup> *Ibidem*, 35-36.



la présence, aux côtés de Jean de Duras, de Philippe de Tarente avec deux de ses enfants: outre Charles (que l'on sait tué à Montecatini), Philippe (†1331) despote titulaire d'Épire. En se référant pour finir à l'inhumation sur place de «beaucoup d'autres corps royaux», le Prêcher entendait donner le sentiment d'une cohorte d'Angevins; mais le vague de son affirmation dissimulait les limites du succès de son église. Elle ne réunissait qu'une fraction des membres de la famille régnante.

Leurs tombes se dispersaient entre des «lieux stratégiques» des dévotions citadines, selon la diversité des sensibilités religieuses<sup>100</sup>. Surtout, Robert et son épouse Sancia dressaient en rival l'ensemble conventuel de clarisses et de franciscains de Santa Chiara. Une autre nécropole s'annonçait<sup>101</sup>. Et Charles de Calabre gisait là depuis 1328. San Domenico cumulait certes le plus grand nombre de sépulcres angevins, mais il se dessinait maintenant en cimetière des princes du sang. Leurs lignées y cultivaient le souvenir de leur ascendance royale, sous l'égide de leur ancêtre commun: Charles II.

Cela pouvait participer d'une revendication contre une monarchie affaiblie. Au temps de Robert, le danger n'était pas d'actualité. Prêchant dans l'église de San Domenico sur Jean de Duras, Federico Franconi n'omettait pas de le présenter en solide auxiliaire dudit Robert, ce «fils obéissant à l'Église et à ses ordres» (*filius obediens Ecclesie et ejus mandatis*)<sup>102</sup>. Comment mieux exprimer la solidarité d'un saint lignage? Tout considéré, la carrière du prince Philippe ne présentait pas un profil très différent selon ce qu'en disait Giovanni Regina. Le dominicain était après tout un fidèle du trône. Reste à noter que les Tarente, en partant de Philippe, se mettaient dans les meilleures conditions pour participer autant que possible à la grandeur familiale dont le spectacle se déployait dans la capitale.

Les pompes et cultes funéraires jouaient un grand rôle, et ce depuis Charles I<sup>er</sup>, dans l'entretien multiple et inlassable d'une «foi» monarchique et dynastique<sup>103</sup>. Les deux sermons préservés pour les obsèques du prince de Tarente avertissent d'une cérémonie poursuivie sur plusieurs jours, selon une habitude assurée chez les Angevins<sup>104</sup>. À cet égard, nous avons vu plus haut que survivent deux voire trois sermons pour les funérailles de Charles II. Celles de Robert durèrent du 21 janvier au 3 février 1343, soit dans les deux semaines<sup>105</sup>. La célébration des défunts de la dynastie ne s'arrêtait évidemment pas là. Or, le dossier conservé pour Philippe de Tarente en est une sorte de résumé, puisqu'il ajoute aux obsèques un sermon anniversaire et un autre pour la translation du corps.

Les anniversaires pour Philippe mobilisaient des auditoires notables, à en juger par le sermon conservé. Son prothème en avertit déjà, puisque pratique réservée aux occasions importantes. L'exorde un peu emphatique qui suit paraît confirmer cette large audience: «Nous sommes maintenant tous assemblés pour commémorer l'anniversaire de la mort de Philippe prince de Tarente, ami de Dieu»<sup>106</sup>. Le cas de Catherine d'Autriche († 1323), première épouse de Charles de Calabre et de rang assez comparable à celui du prince, corrobore le sentiment d'un afflux des publics en de tels moments. Le veuf ordonnait que

---

<sup>100</sup> Di Meglio, *Ordini mendicanti* 94-101.

<sup>101</sup> P. Vitolo, 'Imprese artistiche e modelli di regalità al femminile nella Napoli della prima età angioina', *Archivio storico per le province napoletane* 126 (2008) 34-44.

<sup>102</sup> Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 2981, f. 134ra-135ra; J. B. Schneyer, 'Nicolaus (Nicolutius) de Asculo (Esculo) OP', in Id., *Repertorium* IV 223 nr. 222.

<sup>103</sup> J.-P. Boyer, 'La «foi monarchique»: royaume de Sicile et Provence (mi-XIII<sup>e</sup>-mi-XIV<sup>e</sup> siècle)', in P. Cammarosano (dir.), *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento* (Rome 1994) 85-110.

<sup>104</sup> Dossier, Sermons 1-2.

<sup>105</sup> Boyer, 'Une oraison funèbre' 115-116.

<sup>106</sup> Dossier, Sermon 4,1-2.

les Napolitains, «réunis ensemble selon l'usage» (*in unum more solito congregati*), se rendissent chaque année à l'anniversaire qu'il instituait dans l'église franciscaine de San Lorenzo, où reposait sa femme<sup>107</sup>.

Le point d'orgue, dans les hommages rendus à un défunt, résidait cependant dans la translation. Les trois sermons prononcés en la circonstance, qui nous sont parvenus, s'accordent avec le tournant imprimé à l'art funéraire de l'Italie méridionale en ces années<sup>108</sup>. Le nouveau style partait du maître siennois Tino di Camaino, présent à Naples depuis au moins 1325 à sa mort en 1336, et de son atelier. L'innovation bénéficiait d'abord, bien sûr, à la famille royale. La nécessité de déplacer les corps résultait de la dimension spectaculaire que prenaient les mausolées définitifs. Ils attiraient le regard par leur splendeur, leur architecture complexe et en hauteur, sarcophage compris<sup>109</sup>. Comme le prédicateur le déclarait lors des sermons de translation connus, le but était de nourrir une «mémoire perpétuelle» du disparu<sup>110</sup>. Le formidable enjeu de la mémoire trouvait son fondement évident dans ce que le prédicateur exposait lors des funérailles du prince Philippe:

[Il] fut vertueux et ami de Dieu [...]. Donc, par l'occasion de sa mort, il parviendra en fait ou en espérance certaine à la vie bienheureuse [...]. Il faut savoir que, hors un petit nombre, presque tout le monde passe vers la vie bienheureuse par les peines du purgatoire, desquelles quelqu'un est d'autant plus vite libéré qu'il est davantage et plus tôt aidé par les suffrages de l'Église [...]. Pour cela, la récente mort du seigneur [Philippe] doit amener tous ceux qui lui sont liés à vite aider et secourir [son] âme<sup>111</sup>.

En bref, l'utilité des secours de l'Église et des fidèles se combinait à la certitude d'un prochain salut pour le prince angevin, afin de l'accélérer. Au nom de cette imminence voire de cet accomplissement, le prédicateur appuyait sur la perspective du destin individuel des âmes, de l'accès du disparu à la «patrie»<sup>112</sup>. Il se faisait très explicite, ainsi lors de la translation de Philippe: «Il convint qu'il fût transféré vers un lieu très honorable, c'est-à-dire le ciel empyrée, certes quant à l'âme après la mort, mais quant à l'âme et au corps ensemble après la future résurrection générale». Les suffrages eux-mêmes glissaient maintenant vers la vénération du défunt. Ne fallait-il pas lui adresser «louanges et saintes prières»<sup>113</sup>?

Dans les sermons des années trente, l'insistance sur les perspectives ouvertes par le jugement individuel des âmes se renforçait peut-être de la volonté de répliquer aux doutes exprimés par Jean XXII, depuis précisément la Toussaint 1331, sur la possibilité d'une vision bienheureuse avant le jugement dernier. De fait, tant Giovanni Regina que le roi Robert s'opposaient au pape en la matière. Ses interrogations risquaient de miner l'économie du purgatoire<sup>114</sup>. Partant, elles minoreraient l'emprise de l'Église sur le

---

<sup>107</sup> C. Minieri Riccio, *Studii storici fatti sopra 84 registri angioini dell'Archivio di Stato di Napoli* (Naples 1876) 91.

<sup>108</sup> Boyer, 'Locus' 225-228.

<sup>109</sup> F. Aceto, 'Tino di Camaino a Napoli', in R. Bartolini (dir.), *Scultura gotica senese* (Sienne 2011) 183-231.

<sup>110</sup> Boyer, 'Locus' 223 et 231 (sermon § 4); Schut, *A Dominican Master* 325 (sermon § 7); Dossier, Sermon 3,5.

<sup>111</sup> *Ibidem*, Sermon 2,4-5.

<sup>112</sup> *Ibidem*, Sermon 4,5.

<sup>113</sup> *Ibidem*, Sermon 3,5.

<sup>114</sup> M. Dykmans, *Robert d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile. La vision bienheureuse. Traité envoyé au pape Jean XXII* (Rome 1970); C. Trottmann, *La vision béatifique des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII* (Rome 1995) 470, 574-583 et 695-713.

temporel dans la théocratie guelfe. Quant au régime angevin, il perdrait l'opportunité d'une continuité entre les hiérarchies terrestres et leur caution dans l'au-delà. Or, le sermon de translation pour le prince Philippe faisait de cette croyance une certitude formulée en paroles limpides.

Le transfert du corps dans un mausolée splendide rendait visible aux gens de Naples ce qui se passait dans l'autre monde: «Le lieu doit convenir à ce qui s'y trouve comme il est évident au quatrième livre des *Physiques* [d'Aristote], si bien qu'à une personne plus honorable est dû un lieu plus honorable. Mais le seigneur [Philippe] fut une personne très honorable tant par la chair [...] que par l'esprit». Il s'ensuivait que Dieu l'avait porté dans le ciel empyrée, et que l'équivalent se produisait pour sa dépouille: «Il convint également que son corps soit transporté du lieu le plus bas et humble vers un lieu haut et honorable»<sup>115</sup>.

Comme le parallèle le faisait assez entendre, la position du défunt au paradis serait conforme à son rang. Le prédicateur le proclamait d'ailleurs dès les funérailles: «[Philippe] fut prince et ami de Dieu tant qu'il vivait, donc il est bien plus prince après la mort, de fait ou en attente confiante»<sup>116</sup>.

La conviction n'avait rien qui surprît. Elle trouvait une base chez saint Augustin: «Quels seront en outre les degrés d'honneur et de gloire en récompense des mérites? Qui est capable de le penser [...]? Il ne faut pas toutefois discuter qu'ils existeront»<sup>117</sup>. De là, Thomas d'Aquin appliquait la conviction au domaine politique: «Si en effet la béatitude est la récompense de la vertu, il suit qu'un plus haut degré de béatitude revient à une vertu plus grande [...]. Il est donc raisonnable que les bons rois soient très agréables à Dieu et doivent être le plus récompensés par lui»<sup>118</sup>. Le principe, que le Docteur commun formulait pour les rois, valait manifestement pour tous les grands.

Ce que Giovanni Regina proposait pour Philippe de Tarente se rencontrait en fait dans les mêmes termes pour la translation de son frère Jean de Duras et encore pour «sœur Élisabeth»<sup>119</sup>. Cela élevait en système, pour le régime angevin, ce que l'on pourrait exprimer en contrefaisant un célèbre adage: Le prince ne meurt jamais. Mais cette apothéose, si le terme est permis, accentuait si possible une appartenance au centre, réelle ou rêvée.

## 5. Le parti du centre

Une poignée de sermons d'un dominicain, comme prédicateur ou comme compilateur, n'autorisent que des extrapolations prudentes. En outre, ces textes, certainement très élagués par rapport à leur version originelle, simplifient à l'évidence les argumentations effectivement tenues. Toutefois, cette schématisation a sa valeur. Elle souligne les grands axes d'une doctrine inextricablement politique et spirituelle, d'un milieu de religieux mais en accord avec la monarchie. La personnalité du Prêcher Giovanni Regina, auteur du sermonnaire d'où proviennent ces discours, n'en laisse pas douter. Pour autant, ce qu'il disait de Philippe de Tarente s'accordait indubitablement avec la volonté de ce

---

<sup>115</sup> Dossier, Sermon 3,5.

<sup>116</sup> *Ibidem*, Sermon 1,4.

<sup>117</sup> Augustinus, *De civitate Dei* éd. B. Dombart, A. Kalb, I-II (Turnhout 1955) II 22,30, p. 863 (*Qui futuri sint pro meritis praemiorum etiam gradus honorum atque gloriarum? Quis est idoneus cogitare [...]? Quod tamen futuri sint, non est ambigendum*).

<sup>118</sup> Thomas de Aquino, *De regno ad regem Cyprici* éd. H.-F. Dondaine (Rome 1979) 1,9, p. 459b-461a (*Si enim beatitudo virtutis est premium, consequens est ut majori virtuti major gradus beatitudinis debeatur [...]. Consequens igitur est bonos reges Deo esse acceptissimos et ab eo maxime premiandos*).

<sup>119</sup> Boyer, 'Locus' 231 (sermon § 4); Schut, *A Dominican Master* 324-325 (sermon § 7).

dernier, exprimée à titre posthume, et avec celle de sa descendance. La continuité substantielle des quatre sermons sur le prince, entre 1331/début 1332 et 1348 impose cette conclusion, puisqu'elle va du temps où Philippe de Tarente était un grand vassal de son frère à celui où son fils Louis tenait le trône.

Or, le dénominateur commun de ces sermons est la relation constante du prince avec le pouvoir central du Royaume. Cette priorité s'exprime dans les guerres menées au nom de l'Église, selon la logique de la monarchie guelfe. Elle se manifeste encore dans la vie à la cour ou à sa proximité. Elle se continue même dans l'au-delà. En somme, les sermons dépeignent Philippe de Tarente en prince certes mais en prince napolitain.

Ce résultat n'implique pas en soi de leçon sur la nature de sa principauté des Pouilles. Il s'harmonise néanmoins avec la conclusion qu'elle ne formait pas une sorte de semi-royaume. Ce grand fief, avec ses prérogatives, demeurait pourtant dans la norme. Pour le dire d'après Giancarlo Vallone, sa condition juridique n'était qu'un «classique exemple de la nouvelle constitution du Royaume» aux temps angevins<sup>120</sup>.

En échange, le cœur des ambitions généreuses se trouvait dans l'entourage du monarque ou à son service direct. D'ailleurs, de Charles I<sup>er</sup> à Robert, les rois angevins s'appuyaient beaucoup sur les lieutenances, de diverses formes, confiées à leur parenté<sup>121</sup>. Conjointement, le sens s'annonçait d'un «royaume de Naples», selon les convaincantes observations de Giuseppe Galasso<sup>122</sup>. Ce sentiment ne se séparait pas d'une attraction du centre, bien qu'en concurrence avec les concessions accordées aux feudataires ou aux communautés<sup>123</sup>. Les sermons de Giovanni Regina pour Philippe de Tarente ou pour Jean de Duras nous mènent sur cette piste.

Cette amorce lointaine de centralisme n'empêchait pas bien sûr des forces centrifuges de s'opposer, et ce depuis Charles I<sup>er</sup>. Elles ont bénéficié d'une longue historiographie<sup>124</sup>. Celle-ci demande de s'équilibrer.

---

<sup>120</sup> G. Vallone, *Istituzioni feudali dell'Italia meridionale tra Medioevo ed Antico Regime* (Rome 1999) 9-55.

<sup>121</sup> T. Pécout, 'Des lieutenances en Provence, 1278-1328', in Alaggio, Martin (dir.), «*Quei maledetti Normanni*» II 799-843.

<sup>122</sup> G. Galasso, *Il Regno di Napoli. Il Mezzogiorno angioino e aragonese (1266-1494)* (Turin 1992) 1-12.

<sup>123</sup> Vallone, *Istituzioni*, *passim*; G. Vitolo, *L'Italia delle altre città. Un'immagine del Mezzogiorno medievale* (Naples 2014) 149-154 *et passim*.

<sup>124</sup> Je n'adresse, à titre d'exemple, qu'à R. Caggese, *Roberto d'Angiò e i suoi tempi* I-II (Florence 1922-1930), qui pousse ce penchant jusqu'à la caricature.

## Dossier

### Les quatre sermons de Giovanni Regina pour Philippe de Tarente

Principes d'édition: Les transcriptions reposent sur des photographies. Elles suivent dans leurs grandes lignes les règles préconisées par l'École nationale des chartes, adaptées si besoin. En cas d'incertitude sur l'orthographe d'un mot, la plus classique est adoptée. Les grandes parties des sermons sont numérotées en chiffres gras, pour faciliter la lecture et les renvois aux textes.

#### Sermon 1

#### Obsèques de Philippe de Tarente (1)

Source: Cod. Lat., VIII AA 11, f. 18va-19ra.

Références de base: Käppeli, 'Giovanni Regina' 61; Schneyer, 'Johannes (Regina)' 606 nr. 25; Panella, 'Nuova cronologia' 292; D'Avray, *Death* 123-124.

#### Analyse

**1.** Nous sommes assemblés aux obsèques du prince de Tarente, ami de Dieu dans sa vie, qui a élu sépulture chez nous parmi les tombes de sa race.

**2.** Le bon arbre donne de bons fruits. La maison de France peut s'appeler un bon arbre eu égard à Dieu comme au monde. Il convient donc que ceux qui en naissent soient bons devant Dieu et grands devant le monde.

**3.** Le défunt se montra l'ami de Dieu par sa piété et autant par ses guerres.

**4.** À leur décès, Dieu humilie ou exalte les grands de ce monde, selon l'amour qu'ils lui ont montré. Aussi le défunt demeure-t-il un prince après sa mort, en fait ou en espoir certain.

**5.** Il a choisi d'être enterré dans cette église pour deux raisons, comme les patriarches: la sainteté du lieu et les sépulcres de ses ancêtres.

#### Texte

[f.18va] De aliquo principe mortuo

*Princeps Dei*, et cetera<sup>125</sup>. Gen. 23 [6].

**1.** Omnes ad presens sumus congregati ad exsequias principis Tarentini qui in vita sua fuit princeps et amicus Dei, et elegit post mortem corpus suum sepeliri inter electa sepulcra generis sui qui sunt apud nos, et idcirco fratres hujus conventus eum alloquendo congrue possunt dicere sibi verba primo proposita: *princeps*, et cetera, ubi dominus supradictus describitur quantum ad quattuor<sup>126</sup>, scilicet celsitudinem temporalis promocionis: *princeps*, sanctitudinem virtualis perfeccionis: *Dei*, longitudinem eternalis duracionis: *es*, aptitudinem corporalis humacionis vel situationalis posicionis quantum ad corpus: *apud nos in electis sepulchris nostris sepeli mortuum tuum*.

**2.** Quantum ad primum<sup>127</sup> est sciendum quod sicut dicitur Matth. 7 [17]: *Bona arbor bonos fructus facit*. Arbor bona potest dici domus Francie, que est bona et quoad Deum, utpote amatrix et defensatrix Ecclesie, de qua de novo duo sancti Ludovici canonizati

<sup>125</sup> *Princeps Dei es apud nos, in electis sepulchris nostris sepeli mortuum tuum*.

<sup>126</sup> En marge à gauche: *divisio*.

<sup>127</sup> En marge à gauche: *primum*.

sunt, scilicet rex Francie et episcopus Tholosanus, et quoad mundum, utpote inter domos omnes mundi excellenter nobilis. Ergo decet quod fructus qui nascuntur de tali arbore sint non solum boni quoad Deum, set eciam magni quoad [f. 18vb] mundum, scilicet reges, duces, principes et hujusmodi. Dominus autem N. habuit ortum ex tali domo quia ejus avus fuit filius regis Francie, ergo decuit quod esset princeps, 2° Regum 3° [38]: *Princeps et maximus* (quia ad eum de jure spectabat imperium Constantinopolitanum) *cecidit* (scilicet casu mortis) *hodie*. Et hoc de primo.

3. Quantum autem ad secundum<sup>128</sup> est sciendum quod dominus N. fuit Dei amicus<sup>129</sup> et, quia secundum Gregorium in Omelia Penthecosten: *Amor Dei non est ociosus, operatur enim magna, si est*<sup>130</sup>, amorem ostendit per opera, utpote quia frequentabat divina, et sepe confitebatur, et communicabat tam sanus quam infirmus, et infallibiliter omni die missam audiebat, et fuit amicus omnium amicorum Ecclesie Dei et inimicus inimicorum, nec unquam fuit in aliquo bello nisi contra ipsos; 4 Regum 4<sup>(a)</sup> [9]: *Animadverto quod vir Dei sanctus est iste*. Et hoc de secundo.

4. Quantum autem ad tercium<sup>131</sup> est sciendum quod magni viri quoad mundum, si sunt inimici Dei, in morte efficiuntur parvi, quia subtrahuntur eis omnia propter que erant magni, scilicet divicie, delicie et honores, que convertuntur in eis in paupertatem, tormenta et vituperia sicut, si avi volanti in alto subtrahuntur penne, statim cadit; set si sunt amici Dei, efficiuntur majores, quia Deus transfert eos de magnitudine temporali ad eternam. Dominus autem N. fuit princeps et amicus Dei dum viveret; ergo eciam post mortem est in re vel in certa spe princeps, id est multo major quam fuerit, ut ei possit dici illud Psalmi [101,28], quod scribitur ad Hebreos primo [12] de Christo domino: *Tu autem idem ipse es*. Et hoc de tercio.

5. Quantum autem ad quartum<sup>132</sup> est sciendum quod antiquitus sancti patres elegerunt certum locum pro sepultura propter duo: scilicet primo propter sanctitatem loci, unde eligebant sepeliri in Terra Promissionis quia credebant in ipsa Christum futurum, secundo propter sepulturam patrum seu antecessorum suorum<sup>133</sup>; et propter hec duo dominus N. elegit sepeliri in ecclesia ista, in qua fiunt multa spiritualia et sunt multi de genere suo se[f. 19ra]pulti, ut ipse dum viveret potuerit dicere fratribus illud Genesis 23° [4]: *Date mihi jus sepulcri vobiscum, ut sepeliam mortuum meum*, et fratres de eo possint dicere illud Actuum 2° [29]: *Sepulcrum ejus apud nos est*, id est corpus ipsius, quia ejus anima est in re vel in certa spe apud Deum cui est honor et gloria, et cetera.

(a) x ms.

---

<sup>128</sup> En marge à droite: *secundum*.

<sup>129</sup> La charité comme amitié avec Dieu est une formulation bien attestée chez le Docteur angélique, par exemple: Thomas de Aquino, *Summa Theologie* I<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 65, a. 5, c., 820-821.

<sup>130</sup> Gregorius Magnus, *Homiliae in Evangelia* éd. R. Étaix (Turnhout 1999) 2,30,2, p. 257.

<sup>131</sup> En marge à droite: *tercium*.

<sup>132</sup> En marge à droite: *quartum*.

<sup>133</sup> D'après Gn 47,29-30; 49,29-31 ; et 50,5. Sur l'interprétation mystique, entre autres, Hugo de Sancto Charo, *Postille super totam Bibliam* éd. N. Pezzana I (Venise 1703) à Gn 47,30, § *Condasque*, f. 69va, k.

Jean-Paul Boyer

**Sermon 2**  
**Obsèques de Philippe de Tarente (2)**

Source: Cod. Lat., VIII AA 11, f. 19ra-19va.

Références de base: Käppeli, 'Giovanni Regina' 61; Schneyer, 'Johannes (Regina)' 606 nr. 26; D'Avray, *Death* 58; Boyer, 'Les Baux' 439 et 442; *Id.*, 'La noblesse' 571-572.

Analyse

1. Nous sommes réunis pour les obsèques du prince de Tarente, qui fut très grand, car l'empire de Constantinople lui revenait de droit.

2. Le bon arbre donne de bons fruits. Ainsi est la maison de France, amie et défenseur de l'Église, dont deux saints Louis furent récemment canonisés. Ceux qui naissent d'un tel arbre sont bons devant Dieu et grands devant le monde. Or, le défunt descend de cette famille.

3. Il se montra l'ami de Dieu, par ses œuvres. Il fut donc très grand, car la charité est la plus haute des vertus.

4. La mort est commune aux hommes, mais elle agit comme le feu qui brûle la paille et purifie l'or. Par elle, les bons gagnent la vie bienheureuse, les méchants la damnation éternelle. En conséquence, le défunt est parvenu à cette vie bienheureuse en fait ou en espoir certain.

5. Presque tous les hommes accèdent au paradis par les peines du purgatoire. Les suffrages de l'Église accélèrent ce passage. La récente mort du défunt doit inciter ses proches à aider son âme à se libérer.

Texte

[f. 19ra] Pro eodem.

*Princeps et maximus cecidit hodie*, et cetera. 2° Regum 3° [38].

1. Omnes ad presens sumus congregati ad exequias domini N. qui fuit princeps Tarentinus, et maximus quia ad eum spectabat de jure imperium Constantinopolitanum, et casu mortis cecidit nuper, et ideo ad predicandum de eo congrue videtur assumptum thema propositum: *princeps*, et cetera, in quo describitur quantum ad quattuor<sup>134</sup>, scilicet sublimitatem temporalis promocionis: *princeps*, immensitatem virtualis perfeccionis: *et maximus*, labilitatem corporalis decessionis: *cecidit*, necessitatem spiritualis subvencionis: *hodie*.

2. Quantum ad primum<sup>135</sup> est sciendum quod, sicut dicitur Matth. 7 [17]: *Arbor bona bonos fructus facit*. Arbor bona potest dici domus Francie, que est bona et quoad Deum, utpote amatrix et defensatrix Ecclesie, de qua de novo duo sancti Ludovici canonizati sunt, scilicet rex Francie et episcopus Tholosanus, et quoad mundum, utpote inter omnes domos mundi excellenter nobilis. Ergo decet quod fructus qui nascuntur de tali arbore sint non solum boni quoad Deum set eciam magni quoad mundum, scilicet reges, duces, principes et hujusmodi. Dominus autem N. habuit ortum ex tali domo quia ejus avus fuit filius regis Francie, ergo decuit quod esset princeps, Gen. 23 [6]: *Princeps Dei es*.

3. Quantum autem ad secundum<sup>136</sup> est sciendum quod dominus N. fuit Dei amicus et,

---

<sup>134</sup> En marge à gauche: *divisio*.

<sup>135</sup> En marge à gauche: *primum*.

<sup>136</sup> En marge à gauche: *secundum*.

quia secundum Gregorium in Omelia Penthecosten: *Amor Dei non est ociosus, operatur enim magna, si est*<sup>137</sup>, amorem ostendit per opera, utpote quia frequentabat divina, quia sepe confitebatur et communicabat tam sanus quam infirmus, et omni [f. 19rb] die infallibiliter missam audiebat; et fuit amicus omnium amicorum Ecclesie Dei et inimicus inimicorum, nec unquam fuit in aliquo bello nisi contra ipsos. Hoc tangitur de ipso cum dicitur *maximus*. Omnis enim qualitas denominat subjectum suum, ut justitia justum, temperancia temperatum, et hujusmodi<sup>138</sup>; set caritas, que est amicitia hominis ad Deum<sup>139</sup>, est maxima omnium virtutum<sup>(a)140</sup>, quattuor scilicet moralium et trium theologiarum<sup>141</sup>, juxta illud prime ad Corinthios 13 [13]: *Major autem hiis est caritas*, et ad Colossenses 3<sup>o</sup> [14]: *Super omnia autem caritatem habentes*, et cetera<sup>142</sup>, et secunda Petri primo [4] dicitur: *Maxima et preciosa nobis promissa donavit, ut per hec efficiamur divine consortes nature*. Ergo dominus N., qui ut declaratum est fuit amicus Dei, fuit *maximus*, ut de ipso possit dici illud Josue 14 [15]: *Adam* (qui interpretatur homo<sup>143</sup>) *maximus ibi* (scilicet in vita beata quantum ad animam et in ista ecclesia quantum ad corpus) *situs* erat. Et hoc de secundo.

4. Quantum autem ad tertium<sup>144</sup> est sciendum quod mors est communis omni homini, etati, et sexui, et statui<sup>(b)</sup>, et condicioni, bonis scilicet et malis; set sicut idem ignis comburit paleam et purificat et pulcrificat aurum, sic per mortem boni vadunt ad vitam<sup>(c)</sup> beatam et mali ad dampnationem eternam<sup>145</sup>, sicut exprimitur Luc. 16 [22]: *Mortuus est dives et sepultus est in inferno. Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinu Abrahe*. Dominus autem N. fuit virtuosus et Dei amicus, ut supra declaratum est; ergo per casum mortis in re vel in certa spe perveniet ad vitam beatam, ut potuerit dicere cum Psalmista [54,5-7]: *Timor*<sup>146</sup> *mortis cecidit super me, et contexerunt*

<sup>137</sup> Gregorius Magnus, *Homiliae*, 2,30,2, p. 257 (voir ci-dessus Sermon 1,3).

<sup>138</sup> Aristoteles, *Categoriae* 8 (Bekker 8b 25), trad. lat. de Guillelmus de Moerbeka éd. L. Minio Paluello (Bruges-Paris 1961) 101 (*Qualitatem autem dico secundum quam quales quidam dicuntur*). Le principe aristotélicien, selon lequel la qualité est ce d'après quoi on est défini, représente un lieu commun au long du Moyen Âge, ainsi: Petrus Hispanus, *Tractatus* éd. L. M. De Rijk, *Peter of Spain Tractatus called afterwards Summule Logicales* (Assen 1972) 3,21, p. 36 (*Qualitas est secundum quam quales dicimur, ut secundum albedinem dicimur albi [...], et secundum justitiam justii*).

<sup>139</sup> Textuellement, Thomas de Aquino, *Scriptum super libro tertio Sententiarum* éd. M. F. Moos (Paris 1933) d. 27, q. 2, a. 1, p. 875 nr. 108 (*Caritas, que est quedam amicitia hominis ad Deum*).

<sup>140</sup> Contrairement aux autres vertus, la charité ne peut se rattacher à un sujet unique, car elle inclut toutes les vertus selon l'opinion commune. Je cite seulement: Thomas de Aquino, *Super Epistolas S. Pauli* éd. R. Cai I-II (Turin-Rome 1953) II Ad Colossenses 3,3, vs. 14, p. 156 nr. 163 (la charité lie entre elles les vertus).

<sup>141</sup> Il s'agit de la division des vertus élaborée par la scolastique, telle qu'elle finit de prendre forme sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle avec la diffusion de l'adjectif «théologal» appliqué aux plus hautes d'entre elles (O. Lottin, 'Les premières définitions et classifications des vertus au Moyen Âge', *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 18 (1929) 369-407).

<sup>142</sup> *Super omnia autem caritatem habentes, quod est vinculum perfectionis*.

<sup>143</sup> Interprétation très courante: M. Thiel, *Grundlagen* 228 s.v. Adam.

<sup>144</sup> En marge à droite: *tertium*.

<sup>145</sup> Ce parallèle avec l'action du feu provient d'une métaphore très appréciée de saint Augustin, ainsi: Augustinus, *De civitate* I 1,8, p. 8 (*Sicut sub uno igne aurum rutilat palea fumat [...], ita una eademque vis inruens bonos probat purificat eliquat, malos damnat*). Le passage cité est repris par le Docteur commun, qui l'emploie au sujet des âmes après la mort, en enfer ou au purgatoire (*Sicut sub eodem igne aurum rutilat et palea fumat; ita sub eodem igne peccator crematur, et electus purgatur*). Thomas est sans doute la source directe de Jean Regina. Celui-ci songe également à l'opposition entre enfer et purgatoire; mais il se rallie aussi à l'opinion du saint docteur qui considère qu'un même feu s'y rencontre: Thomas de Aquino, *Scriptum super quarto libro Sententiarum* éd. M. F. Moos (Paris 1947) d. 21, q. 1, a. 1, q. 2, sed contra et c., p. 1047 nr. 15, et 1050 nr. 31.

<sup>146</sup> *Sic* pour *formido*. Le terme de *timor* est employé au vs. 6 (*Timor et tremor venerunt super me*).



*me tenebre, et dixi: Quis dabit mihi pennas?* et cetera<sup>147</sup>, et iterum [Ps 117,13]: *Eversus sum ut caderem, et Dominus suscepit me*, et de eo possit dici illud Psalmi [36,24]: *Cum ceciderit justus, non collidetur*. Et hoc de tercio.

5. Quantum autem ad quartum<sup>148</sup> est sciendum quod, exceptis paucis, fere omnes pertranseunt ad vitam beatam per penas purgatorii, a quibus tanto aliquis cicius liberatur quanto magis et cicius juvatur per suffragia Ecclesie, elemosinas scilicet, et oraciones, et hujus[f. 19va]modi; et ideo mors recens domini N. debet inducere omnes ei conjunctos ad adjuvandum cito et subveniendum anime domini N. ut, cum liberatur a penis purgatorii<sup>(d)</sup>, dicatur illud, Luc. 19 [9], de anima ejus: *Hodie huic domui salus a Deo facta est*, et ei Christus dominus dicat illud, Luc. 23 [43]: *Hodie mecum eris in paradyso*. Ad quem nos perducatur, et cetera.

(a) omnium virtutum *omis et ajouté en marge droite*. — (b) et statui *omis et ajouté dans l'interligne*. — (c) *vita ms.* — (d) *purgarii ms.*

---

<sup>147</sup> *sicut columbae, et volabo et requiescam.*

<sup>148</sup> En marge à droite: *quartum*.

**Sermon 3**  
**Translation du corps de Philippe de Tarente**

Source: Cod. Lat., VIII AA 11, f. 37rb-38ra.

Références de base: Käppeli, 'Giovanni Regina' 61; Schneyer, 'Johannes (Regina)' 609 nr. 59; Panella, 'Nuova cronologia' 292; D'Avray, *Death* 124-125, 149 et 157; Boyer, 'Locus' 209-238 (*passim*).

Analyse

1. Pour que je puisse prononcer le sermon qui m'incombe avec profit, et pour obtenir la grâce de Dieu, prions-le humblement, en récitant la salutation angélique.

2. Ce qui est dit du patriarche Hénoch, qu'avant sa translation il avait reçu le témoignage d'avoir plu à Dieu, peut s'appliquer en figure, selon le sens spirituel, au prince de Tarente.

3. La similitude est cause d'amour. La bonté assimile l'homme à Dieu. Elle le rend, donc, agréable à celui-ci. Le prince a eu deux bontés: selon la chair par son ascendance, c'est-à-dire la maison de France, et par sa vertu. Combattant pour le Christ et pour l'Église, il a manifesté la plus haute charité. Or, la charité rassemble toutes les vertus.

4. De sa bonté, il a reçu un double témoignage: celui de sa conscience, et celui de la foule, comme il convient pour un personnage éminent.

5. Un lieu doit correspondre à qui l'occupe. Plus une personne est honorable, plus doit l'être la place qui lui revient. Le défunt a donc été porté jusqu'à l'empyrée, au moins en espérance certaine. Son corps l'y rejoindra lors du Jugement. De même, ici-bas, il a convenu que sa dépouille soit transférée en un lieu élevé et honorable. Il entretiendra le culte de sa mémoire.

Texte

[f. 37rb] In translacione principis Tarentini.

*Ante<sup>(a)</sup> translacionem testimonium habuit placuisse Deo. Ad Hebreos XI° [5].  
Humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecacio. Judith<sup>(b)</sup> 9 [16].*

1. Ut sermonem incumbentem possim digne et fructuose proponere, pro impetranda gracia Dei humiliter et mansuete deprecemur Deum cui, ut dicitur in verbis secundo propositis, *humilium et mansuetorum semper<sup>(c)</sup> tibi placuit deprecacio*, loco deprecacionis premitendo salutacionem Virginis et dicendo: *Ave*, et cetera<sup>149</sup>.

*Ante translacionem, et cetera.*

2. Apostolus, prima ad Corinthios X° [11], loquens de antiquis patribus dicit quod *omnia in figura* (scilicet eorum que sunt Nove Legis) *contingebant illis* (scilicet patribus antiquis). Figura autem congrue exponitur de eo cujus est figura, et idcirco verba primo proposita, secundum sensum litteralem dicta de Enoch patre antiquo, in figura exponi possunt secundum sensum spirituales de bone memorie principe Tarentino illustri, ad

---

<sup>149</sup> *Ave Maria* ou Salutation angélique, prière sans doute la plus habituelle en tête d'une prédication: N. Bériou, *L'avènement des maîtres de la parole. La prédication à Paris au XIII<sup>e</sup> siècle I* (Paris 1998) 260.

cujus corporis translationem congregati sumus; de quo exponendo<sup>(d)</sup> ea tria tanguntur spectancia ad laudem ipsius<sup>150</sup>, et primum est magnitudo laudande bonitatis cum dicitur: *placuisse Deo*, secundum est [f. 37va] certitudo probande veritatis cum dicitur quod: *testimonium habuit*, tertium est celsitudo mirande dignitatis cum dicitur: *ante translacionem*.

3. Quantum ad primum<sup>151</sup> est sciendum quod, Ecclesiastici 13 [19], dicitur: *Omne animal diligit simile sibi*, ex quo patet quod similitudo per se est causa dileccionis, ut eciam dicitur circa principium 8 Ethicorum<sup>152</sup>. Bonitas ergo que hominem assimilat Deo, qui est bonitas pura et infinita, facit ipsum Deo placitum et dilectum<sup>153</sup>. Bonitas autem est duplex quantum spectat ad presens, scilicet extrinseca carnis quam habent persone generose, quia generositas seu nobilitas carnis est bonitas generis seu progenitorum a quibus generosus trahit originem, et intrinseca mentis quam habent persone virtuose, quia virtus est que bonum facit habentem et opus ejus bonum reddit, ut dicitur in 2<sup>o</sup> Ethicorum<sup>154</sup>; et utramque bonitatem habuit princeps predictus. Fuit enim multum generosus, scilicet filius regis de domo nobilissima Francie per rectam lineam seu masculinam ortus. Fuit eciam satis virtuosus, quod sic declarari potest Jo. XV [13]. Dixit Jhesus discipulis suis: *Majorem hac dileccionem nemo habet quam ut animam suam* (id est vitam, cujus anima est primum pricipium ut dicitur in 2<sup>o</sup> De anima<sup>155</sup>) *ponat* (id est morti exponat) *quis pro amicis suis*; set dominus N. vitam suam morti exposuit sepe, saltim bis, scilicet in Sicilia et in Tuscia, pro Christo Deo amico suo et ejus Ecclesia, contra hostes Ecclesie pugnando; ergo ipse habuit in se Dei dileccionem seu caritatem que, secundum theologos, connectit omnes virtutes<sup>156</sup>, ut patet prima ad Corinthios 13 [4 et 6-7]: *Caritas paciens est, benigna est, congaudet veritati, omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet*, sicut prudentia secundum philosophos ut patet in 6<sup>o</sup> Ethicorum<sup>157</sup>; ergo dominus N. fuit Deo placitus et dilectus, adimplens illud Apostoli ad

<sup>150</sup> En marge à droite: *divisio*.

<sup>151</sup> En marge à gauche: *primum*.

<sup>152</sup> Aristoteles, *Ethica Nicomachea* 8,2 (Bekker 1155b 7-8), trad. lat. de Robertus Grosseteste éd. R.-A. Gauthier (Leyde-Bruxelles 1972) 299 (*Simile enim simile appetit*). Cependant, la formulation employée par le prédicateur provient de Thomas de Aquino, *Sententia libri Ethicorum* éd. R.-A. Gauthier (Rome 1969) 8,4, p. 454 (*similitudo autem est per se causa amicitie*).

<sup>153</sup> Tout cet exposé sur la bonté comme assimilation à Dieu et source de son amour, au nom du principe que le semblable aime le semblable, trahit l'ascendant du Docteur angélique, bien qu'il ne soit pas copié textuellement. On rencontre chez lui plusieurs développements très comparables. J'adresse à Thomas de Aquino, *Summa Theologie* I<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 99, a. 2, c., p. 976 (*Omne animal diligit simile sibi, impossibile est esse amicitiam hominis ad Deum, qui est optimus, nisi homines boni efficiantur*). L'influence de cet article de la *Somme* n'est guère douteuse. Il continue avec une définition de la vertu comme ce qui «rend bon celui qui l'a», et le prédicateur suit la même démarche.

<sup>154</sup> Aristoteles, *Ethica* 2,5 (Bekker 1106a 15-17), trad. lat. 169. Cette définition de la vertu est, plus exactement, reprise de Thomas de Aquino qui la répète volontiers, par exemple: *Summa Theologie* II<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 17, a. 1, c., p. 1158 (*Secundum Philosophum, in II Ethic., virtus uniuscujusque rei est quæ bonum facit habentem et opus ejus bonum reddit*).

<sup>155</sup> Aristoteles, *De anima* 2,4 (Bekker 415b 7-8), trad. lat. de Guillelmus de Moerbeka, in Thomas de Aquino, *Sententia libri de anima* éd. R.-A. Gauthier (Rome-Paris 1984) 95. La présente référence s'inspire sans doute en réalité de Thomas de Aquino, *Sententia libri De anima* 2,3, p. 79 (*Anima est primum principium vivendi hiis que vivunt*).

<sup>156</sup> L'idée est certes très générale, mais la présente formulation évoque Thomas de Aquino, par exemple: *Summa Theologie* I<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 66, a. 2, ad 1<sup>m</sup>, p. 823 (la charité se définit comme la vertu *in qua connectuntur omnes virtutes infuse*; car elle suppose, bien entendu, la grâce); *Id.*, *Super Epistolas* II Ad Colossense 3,3, vs. 14, p. 156 nr. 163 (*Per omnes virtutes homo perficitur, sed charitas connectit eas ad invicem*).

<sup>157</sup> Aristoteles, *Ethica* 6,18 (Bekker 1145a 1-2), trad. lat. 270 (*Simul enim prudentie uni existenti omnes [virtutes] inerunt*). L'expression même de conjonction des vertus dans la prudence et le parallèle entre

Romanos XII [1]: *Exibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam Deo placentem*<sup>158</sup>, et ad Colossenses primo [10]: *Ambuletis digne Deo per omnia placentes*. Et hoc de primo.

4. Quantum autem ad secundum<sup>159</sup> est sciendum quod istud secundum sequitur ex primo. Bonitas enim intrinseca mentis [f. 37vb] habet annexum testimonium intrinsecum consciencie, sicut Apostolus de se et sibi similibus dicit, secunda ad Corinthios primo [12]: *Gloria nostra est hec, testimonium consciencie nostre*, que in persona generosa habet annexum testimonium extrinsecum multorum. Sicut enim in corporalibus existens in eminenti loco multis apparet, sive sit pulcrum ad videndum ut lumen, sive sit turpe ut patibulum, sic in spiritualibus bonitas et malicia existens in persona excellentis generis seu gradus a multis scitur et videtur, et per consequens habet testimonium multorum secundum regulam Christi dicentis, Jo. 3<sup>o</sup> [11]: *Quod scimus loquimur, et quod vidimus testamur*, de quo testimonio extrinseco ait Apostolus prima ad Thimotheum 3<sup>o</sup> [7]: *Oportet testimonium habere ab hiis qui foris sunt*; set dominus N.<sup>(e)</sup>, ut supra declaratum est, fuit multum generosus et virtuosus; ergo ipse habuit duplex testimonium supradictum, ut de eo possit dici illud prime Johannis 5 [9]: *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est*. Et hoc de secundo.

5. Quantum autem ad tertium<sup>160</sup> est sciendum quod istud eciam tertium sequitur ex primo, sicut et secundum, quia locus debet congruere locato, ut patet in 4 Physicorum<sup>161</sup>, sic quod honorabiliori persone debetur honorabilior locus<sup>162</sup>; set dominus N. fuit persona multum honorabilis tam carne, quia fuit multum generosus, quam mente, quia fuit satis virtuosus, et honor debetur virtuti<sup>163</sup>, et fuit amicus Dei, cui dicit Psalmista [138,17]:

---

prudence et charité proviennent de Thomas de Aquino, par exemple: *Summa Theologie* I<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 68, a. 5, c., p. 837 (*Sicut virtutes morales connectuntur sibi invicem in prudentia, ita dona Spiritus Sancti connectuntur sibi invicem in caritate*). La prudence rassemble les vertus dans l'ordre de la nature, la charité dans celui de la grâce. Thomas de Aquino expose tout au long le vaste système de connexion des vertus dans *Summa Theologie* I<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 65, p. 816-821.

<sup>158</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Super Epistolas*, I Ad Romanos 12,1, vs. 1, p. 178 nr. 959. Selon le Docteur angélique, ce vs. signifie que l'homme doit offrir à Dieu son corps, ce qu'il fait, entre autres, en s'exposant «à la passion et à la mort pour Dieu» (*Corpus suum exponit passioni et morti propter Deum*).

<sup>159</sup> En marge gauche: *secundum*.

<sup>160</sup> En marge à droite: *tercium*.

<sup>161</sup> Aristoteles, *Physica* 4,1 et 5 (Bekker 208b 11-12 et 212b 29-33), trad. lat. de Guillelmus de Moerbeka éd. M. Maggiolo, in Thomas de Aquino, *In octo libros Physicorum Aristotelis expositio* (Turin-Rome 1965) 201 nr. 282 et 237 nr. 338-339 (tout mobile, non contrarié, se porte naturellement vers son lieu, et y demeure stable). Voir encore Thomas de Aquino, *Summa Theologie* III<sup>a</sup>, q. 57, a. 1, c., p. 2148 (à propos de l'Ascension: *Locus debet esse proportionatus locato*).

<sup>162</sup> Selon Aristote, le lieu qu'occupent naturellement les différents éléments répond à une hiérarchie des dignités. Or, ce principe se trouve fortement mis en relief chez Thomas de Aquino, ainsi *In octo libros Physicorum*, 3,1, p. 141 nr. 282 (ce qui approche de la perfection se porte vers le haut, et l'imparfait vers le bas). Et cette règle s'étend par correspondance au domaine spirituel, donc aux âmes qui rejoignent un lieu conforme à leur propre dignité: Id., *Commentum in libros IV Sententiarum* éd. S. E. Fretté (Paris 1878) lib. 4, d. 45, q. 1, a. 1, q. 1, c., et q. 2, c., p. 357b-358a. Retenons, à la *questiuncula* 2, l'expression: *Locus deputatur animabus secundum congruentiam premii vel pene*. Jean Regina suit le même raisonnement que saint Thomas.

<sup>163</sup> Voir Aristoteles, *Ethica* 4,9 (Bekker 1123b 35 et 1124a 20-26), trad. lat. 213-214; et Thomas de Aquino, par exemple: *Sententia libri Ethicorum* 4,9, p. 230-231; Id., *Summa Theologie* II<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, q. 63, a. 3, c., p. 1359. Pour le Philosophe, l'honneur est le prix de la vertu (*Virtutis enim premium, honor*), comme pour le Docteur angélique. Toutefois celui-ci insiste sur la notion de devoir (*Sola virtus est debita causa honoris*). Il paraît donc la source directe de Giovanni Regina. L'addition de la gloire par la naissance à la vertu, pour justifier l'honneur réservé au prince de Tarente, reste cependant conforme à l'enseignement du Philosophe et de saint Thomas. Selon Aristote, qui joint les dons de la fortune à la vertu se rend plus digne

*Nimis honorati sunt amici tui, Deus*; quem amorem ostendit in multis dum viveret, omni die audiendo missam et dicendo officium divinum, et in festis audiendo cantari in capella sua, et sepe confitendo, et multas alias elemosinas pauperibus faciendo, et cum religiosis personis et servitoribus Dei libenter conversando. Ergo decuit quod transferretur ad locum multum honorabilem, hoc est ad celum empireum<sup>164</sup>, quantum ad animam quidem post mortem, quantum autem ad animam et corpus simul post futuram generalem resurrectionem<sup>165</sup>. Decuit etiam quod transferretur corpus ejus de loco ymo et humili ad locum altum et honorabilem, ad hoc quod haberetur ejus jugis memoria cum laudibus et sanctis precibus<sup>166</sup>, ut de eo vere dici possit illud Ecclesiastici 44 [16]: *Placuit Deo, et translatus est in [f. 38ra] paradysum*, scilicet in re vel in certa spe. Ad quem<sup>(f)</sup> nos perducatur Deus qui vivit, et cetera.

(a) ante + tr *cancellé*. — (b) *judit ms.* — (c) semper + p *cancellé*. — (d) exponendo + ea *cancellé*. — (e) n *omis et ajouté dans l'interligne*. — (f) *quam ms.*

---

d'honneur (*magis dignus fit honore*). Le Docteur commun voit surtout dans l'honneur une obligation sociale, également due à ceux qui, tels princes et prélats, représentent par leur position un bien supérieur, à savoir Dieu et la communauté.

<sup>164</sup> Opinion sur le séjour des bienheureux devenue générale chez les scolastiques: P. Bernard, 'Ciel', *Dictionnaire de théologie catholique* 2/2 (Paris 1908) 2474-2511.

<sup>165</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Summa Theologie* I<sup>a</sup>, q. 66, a. 3, c., p. 317. Il convient de retenir l'hypothèse de l'empyrée, car celui-ci s'accorde à la perspective de la future glorification corporelle.

<sup>166</sup> Rapprocher de Thomas de Aquino, *Scriptum super quarto libro*, d. 15, q. 2, a. 3, q. 1, ad 1<sup>m</sup>, p. 686 nr. 267; Id., *Commentarium in libros IV*, lib. 4, d. 45, q. 2, a. 3, q. 3, c., p. 376b-377a (la sépulture sert à conserver le défunt en mémoire, et incite à prier pour lui).

**Sermon 4**  
**Anniversaire du décès de Philippe de Tarente**

Source: Cod. Lat., VIII AA 11, f. 120ra-120va.  
Références de base: Käppeli, 'Giovanni Regina' 67-68; Schneyer, 'Johannes (Regina)' 615 nr. 141.

Analyse

1. Pour que je puisse proposer mon sermon avec profit, demandons à Dieu l'infusion de sa grâce, en récitant la salutation angélique.
2. Nous sommes réunis pour l'anniversaire de Philippe, prince de Tarente, que Dieu a appelé à lui en fait ou en espoir certain.
3. Un médecin soigne le corps par la médecine corporelle. Le Christ, médecin des âmes, les soigne par la pénitence. Le défunt a souvent reçu, et avec application, cette médecine spirituelle.
4. La faute rend l'homme ennemi de Dieu. Par opposition, la pénitence en fait l'ami. Tel fut le défunt. Par suite, il manifesta au plus haut point son amitié en combattant les ennemis de l'Église.
5. L'amour de Dieu, seul ou principalement, conduit à la vie bienheureuse. Le défunt, son ami ici-bas, a donc été appelé par lui dans la patrie, au moins en espérance infaillible.

Texte

[f. 120ra] In anniversario Philippi principis Tarentini<sup>167</sup>.

*Vocavit Philippum, unum de amicis suis. Primo Machabeorum VI [14].  
Voca, si est qui tibi respondeat, et ad aliquem sanctorum convertere. Job V [1].*

1. Ut sermonem incumbentem possim digne et fructuose proponere, in principio sermonis vocemus Deum per devotam oracionem ut mihi respondeat per sue gracie infusionem, et loco oracionis convertamus nos ad Virginem sanctam per ipsius salutacionem, dicendo: *Ave*, et cetera<sup>168</sup>.

*Vocavit, et cetera.*

2. Omnes ad [f. 120rb] presens sumus congregati ad faciendum anniversarium mortis Philippi principis Tarentini amici Dei, quem in morte Deus vocavit ad se in re vel in certa spe ut totum infra declarabitur; et idcirco in presenti anniversario mortis ejus vere et congrue dici potest quod Deus *vocavit Philippum unum de amicis suis*, ubi tanguntur tria spectancia ad laudem ejus, scilicet perfeccio interne sanctitatis seu sanitatis cum dicitur: *Philippum*, et dileccio divine bonitatis cum additur: *unum de amicis suis*, et adeptio superne dignitatis cum premititur: *vocavit*.

3. Quantum ad primum est sciendum quod, sicut medicus corporum sanat corpus

<sup>167</sup> En marge à gauche: *m*. Le texte est ainsi coté parce que copié en fin de manuscrit, après la rédaction de la table des sermons. La lettre adresse à une mention dans ledit répertoire, ajoutée au bas du f. 109vb: *Item de eodem temate post titulos, m*. Cette note rattache le sermon à un autre bâti sur le même thème et pour un certain Philippe: f. 34 rb-vb; Schneyer, 'Johannes (Regina)' 608 nr. 54. Ce second texte est antérieur à l'établissement de la table et porte en marge la même indication complémentaire qu'elle. Rien ne permet d'identifier cet autre Philippe, malgré l'insistance mise sur la parenté des deux discours.

<sup>168</sup> Voir Dossier, Sermon 3,1.

mediante medicina corporali, sic Christus Deus medicus<sup>169</sup> animarum sanat animam mediante penitencia salutari, que est medicina spiritualis<sup>170</sup> sicut cantat Ecclesia: *Sana me Domine*<sup>171</sup>, medicamento penitencie Deus. Penitencia autem, quantum ad illud quod est materiale in ipsa et tenet se ex parte penitentis, habet tres partes, scilicet contricionem, confessionem et satisfactionem<sup>172</sup>. Hanc medicinam spiritualem sumpsit sepe N. sanus et infirmus, unde et tenebat semper religiosos in domo sua, a quibus audiebat cotidie missam et alia divina officia, et sumebat ab eis sepe sacramentum penitencie et alia sacramenta Ecclesie<sup>173</sup>, quod etiam importat nomen ejus: Philippus, quod interpretatur os lampadis vel os manuum<sup>174</sup>. Fuit enim ipse lampas ardens in contricione, et os patens<sup>(a)</sup> in confessione, et manus agens<sup>(b)</sup> in satisfactione, ut de ipso possit dici illud Actuum 8 [40]: *Philippus inventus est in Azoto*, id est in penitencie sacramento. Azotus enim interpretatur ignis<sup>175</sup>, qui inter omnia corporalia est multum afflictivus, et penitencia est afflictiva sensualitatis et carnis<sup>(c)</sup>. Et hoc de primo.

4. Quantum autem ad secundum est sciendum quod istud secundum sequitur ex primo. Opposite enim cause habent oppositos effectus<sup>176</sup> sicut, Matth. 7 [17-18], dixit Jhesus discipulis suis: *Arbor bona fructus bonos facit, et arbor mala fructus malos facit; non potest arbor bona fructus malos facere, nec arbor mala fructus bonos facere*. Culpa autem et [f. 120va] penitencia opponuntur, ut de se patet, et culpa, cum sit Dei offensa, facit hominem inimicum Dei; ergo penitencia facit Dei amicum<sup>177</sup>; et talis fuit N., cujus declaracio est quod, Jo. XV [13], dixit Jhesus discipulis suis: *Majorem hac dileccionem nemo habet quam ut animam suam* (id est vitam cujus anima est primum principium ut dicitur in 2<sup>o</sup> De anima<sup>178</sup>) *ponat quis* (id est morti exponat) *pro amicis suis*; set dominus N. pro Christo Deo amico suo vitam propriam sepe morti exposuit in bellis contra inimicos Ecclesie Dei, ergo fuit ipse amicus Dei. Propter quod Deus ei et sibi similibus potuit vere dicere illud Johannis XV [14-15]: *Vos amici mei estis*, et iterum: *Vos autem dixi amicos*, et cetera. Et hoc de secundo.

5. Quantum autem ad tertium<sup>(d)</sup> est sciendum quod istud tertium sequitur ex secundo. Deus enim omnes et solos amicos suos in via vocat et perducit<sup>(e)</sup> ad habitandum

<sup>169</sup> Le médecin représente l'une des figures du Christ les plus traditionnelles et les plus fréquentes depuis les temps patristiques, au point de décourager les références. Je n'adresse qu'à A. Blaise, A. Dumas, *Le vocabulaire latin des principaux thèmes liturgiques* (Turnhout 1966) 344 nr. 204.

<sup>170</sup> La comparaison de la pénitence avec une cure médicale n'est pas davantage une idée originale, mais voir Thomas de Aquino, *Summa contra gentiles* éd. C. Pera, P. Marc, P. Caramello III (Turin-Rome-Paris 1967) 4,72, p. 376-378 nr. 4066-4068, 4071 et 4073-4074 (Sans le Christ comme *medicus animarum*, il n'y a pas de *spiritualis curatio*).

<sup>171</sup> Ps. 6,3; Graduel de la 4<sup>e</sup> férie de la 3<sup>e</sup> semaine de carême: *Antiphonale Missarum Sextuplex* éd. R.-J. Hesbert (Bruxelles 1935) 70-71 nr. 56; *Carmina Scripturarum [...]* éd. C. Marbach (Strasbourg 1907) 66; *Ordinarium juxta ritum fratrum praedicatorum* éd. F.-M. Guerrini (Rome 1921) 160 nr. 624).

<sup>172</sup> Thomas de Aquino, *Summa Theologie* III<sup>a</sup>, q. 84, a. 3, c., p. 2340, et surtout q. 90, a. 2, c., p. 2371-2372. Giovanni Regina résume ici la doctrine de saint Thomas sur la pénitence. L'intervention du prêtre représente la forme du sacrement, mais les actes du pénitent en constituent la matière. C'est en référence à cette dernière que l'on assigne trois parties à la pénitence : contrition, confession, satisfaction.

<sup>173</sup> Entendre l'Eucharistie.

<sup>174</sup> Hieronymus, *Liber interpretationis Hebraicorum nominum* éd. P. De Lagarde (Turnhout 1959), De Luca, F, 140 (Jean Regina reproduit son interprétation); Thiel, *Grundlagen* 384 s.v. Philippus.

<sup>175</sup> *Ibidem* 253-254 s.v. Azotus.

<sup>176</sup> Il s'agit d'un raisonnement rhétorique: Aristoteles, *Rhetorica* 2,23 (Bekker 1397a 7-19, trad. lat. de Guillelmus de Moerbeka éd. B. Schneider (Leyde 1978) 265 (*Est autem unus quidem locus ostentivorum ex contrariis*, etc.).

<sup>177</sup> Sur la formule thomiste de la charité comme amitié avec Dieu, se reporter au Dossier, Sermon 2,3.

<sup>178</sup> Aristoteles, *De anima* 2,4 (Bekker 415b 7-8), trad. lat. 95. La présente formulation renvoie à celle donnée par saint Thomas, comme au Dossier, Sermon 3,2.

corpore<sup>(f)</sup> in patria per visionem apertam et dileccionem perfectam, quia amor Dei solus aut principaliter facit mereri vitam beatam<sup>179</sup>, ut patet per Apostolum, prima ad Corinthios 13 [1]: *Si linguis hominum loquar, et cetera*<sup>180</sup>; et ratio est quia nullus meretur aliquid apud dominum suum nisi faciendo que placent sibi<sup>181</sup>; ergo quod inclinatur hominem ad faciendum que placent Deo facit hominem mereri apud Deum; set amor Dei inclinatur hominem ad faciendum que placent Deo<sup>182</sup>. Amor enim inclinatur amantem ad faciendum ea que placent persone amate<sup>183</sup>; ergo amor Dei solus aut principaliter facit hominem mereri apud Deum vitam beatam<sup>184</sup>. Dominum ergo N. amicum Dei in via, ut declaratum est in secundo membro, Deus vocavit ad se, in re vel in certa spe, in patria. Propter quod dominus N. de se et sibi similibus potest vere dicere illud prime Petri V<sup>o</sup> [10]: *Vocavit nos in eternam suam gloriam*, Deus scilicet qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.

(a) patens *omis et ajouté en marge droite*. — (b) agens *omis et ajouté en marge droite*. — (c) et penitentia [...] carnis *omis et ajouté en marge droite*. — (d) tertium + quod istud tertium sequitur *cancelé*. — (e) et perduxit *omis et ajouté en marge gauche*. — (f) ad habitandum corpore *leçon hypothétique*.

---

<sup>179</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Scriptum super libro tertio Sententiarum* d. 30, a. 5, c., p. 964 nr. 75 (*Principalitas merendi est ex caritate*).

<sup>180</sup> *Si linguis hominum loquar, et angelorum, caritatem autem non habeam, factus sum velut aes sonans, aut cymbalum tinniens*; Thomas de Aquino, *Super epistolas I Prima ad Corinthios* 13,11, vs. 1, p. 379 nr. 761 (*omnia sine charitate habentur ut mortua*). Bien entendu, la nécessité de la charité pour le salut est universellement admise.

<sup>181</sup> Cette constatation, fondée sur l'expérience, sert de départ à un remarquable raisonnement de type polysyllogistique.

<sup>182</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Super Evangelium S. Joannis lectura* éd. R. Cai (Turin-Rome 1952) 15,2,3, vs. 10, p. 378 nr. 2002 (*Observatio enim mandatorum est effectus divine dilectionis*).

<sup>183</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Summa contra gentiles* 3,95, p. 143 nr. 2706 (*De ratione amicitie est quod amans velit impleri desiderium amati, inquantum vult ejus bonum*). Le raisonnement du Docteur commun découle de la conception aristotélicienne de l'amitié: Aristoteles, *Ethica* 9,13 (Bekker 1171b 21), trad. lat. 343 (*Amici enim benefacere*).

<sup>184</sup> Cfr. Thomas de Aquino, *Super Evangelium* 15,3,1, vs. 1, p. 380 nr. 2012 (*Mandatorum observatio non est divine amicitie causa, sed signum*).